



RAPPORT MORAL D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022

La Prévention spécialisée

- . Prévention Spécialisée sur le territoire de La Seyne sur Mer
- . Prévention Spécialisée sur le territoire de Six-Fours les Plages
- . Prévention Spécialisée sur le territoire de Sanary sur Mer

La médiation sociale, intergénérationnelle, dans les espaces publics et extérieurs La médiation au sein et aux abords des lycées

L'insertion sociale et professionnelle spécialisée des jeunes confrontés à des situations difficiles et de rupture

- . Point Santé - Jeunes - Ecoute Médiation - Actions Santé Jeunes - ARS/MILDECA
- . Chantier d'Insertion Environnement Jeunes 18/25 ans
 - . Hébergement de jeunes 18/25 ans en ruptures
- . Accompagnement social des jeunes 18/25 ans pour l'accès au logement autonome
 - . Soutien éducatif dans les familles
- . Participation au Programme de Réussite Educative de la Ville de La Seyne sur Mer
- . Prise en charge éducative des collégiens exclus temporairement et de leur famille
 - . Mobilisation du Fonds d'Aide aux Jeunes
 - . L'opération « Ton été + »
 - . Bourses Vacances Loisirs Jeunes
 - . Chantiers Educatifs

Le travail inter partenarial

Ce rapport rend compte de la mise en œuvre au sein du projet porté par l'APEA
de politiques publiques de l'Etat et des Collectivités Locales :



Rapport Moral proposé à la validation par l'Assemblée Générale du 13/04/2023 - La Présidente, Cristina DE ROBERTIS :

SOMMAIRE

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ	page 3
REPARTITION DU PUBLIC PAR SEXE, ÂGE ET NOMBRE DE PARTICIPATIONS, TOUTES MISSIONS CONFONDUES	page 7
REPARTITION DU PUBLIC PAR COMMUNES et PAR MISSIONS	page 8
1. PRÉVENTION SPÉCIALISÉE LA SEYNE SUR MER	page 10
2. PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SIX FOURS	page 12
3. PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SANARY	page 14
4. LA MÉDIATION SOCIALE, INTERGÉNÉRATIONNELLE, DANS LES ESPACES PUBLICS ET EXTÉRIEURS	page 16
ET LA MÉDIATION AUX ABORDS DES LYCÉES	page 18
5. L'INSERTION SPÉCIALISÉE DES JEUNES EN GRANDES DIFFICULTÉS	page 19
• LE POINT SANTÉ JEUNES - ECOUTE MÉDIATION	page 19
• LES ACTIONS SANTÉ JEUNES - ARS/MILDECA	page 20
• LE CHANTIER D'INSERTION "JEUNES ENVIRONNEMENT SOLIDARITÉ"	page 22
• HÉBERGEMENT DES JEUNES EN RUPTURE DE DOMICILE	page 23
• ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES DE 18 À 25 ANS POUR L'ACCÈS À UN LOGEMENT AUTONOME	page 24
• LE SOUTIEN ÉDUCATIF DANS LES FAMILLES	page 24
• PARTICIPATION AU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE DE LA VILLE DE LA SEYNE SUR MER..	page 25
• PRISE EN CHARGE ÉDUCATIVE DES COLLÉGIENS EXCLUS TEMPORAIREMENT ET DE LEUR FAMILLE..	page 27
• MOBILISATION DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES	page 28
• L'OPÉRATION « TON ÉTÉ + »	page 29
• LES BOURSES VACANCES LOISIRS JEUNES	page 30
• LES CHANTIERS ÉDUCATIFS	page 30
<u>LE TRAVAIL INTERPARTENARIAL</u>	page 32
<u>ANNEXES :</u>	
- Liste des bilans d'activité produits en 2022	page 34
- Plaquette de présentation des missions et services APEA	page 35

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

Le Rapport qui suit présente fiche après fiche :

les composantes « publics », « missions » et « actions » de l'APEA réalisées au cours de l'année 2022

Evolutions 2022 concernant le public et le personnel.

Au cours de l'année 2022, ce sont **2 974 personnes** qui ont été concernées directement par les actions mises en œuvre par l'APEA sur le territoire de La Seyne, Six-Fours et Sanary. Le nombre de participants augmente de 5% par rapport à 2021 et principalement sur la tranche d'âge des adolescents (12-17 ans) avec une augmentation de 11,5%. Le volume de public accompagné continue son augmentation (déjà +3,3% en 2021) même sur la tranche d'âge 0-25 ans avec +7% en 2022. S'agissant des jeunes (0-25 ans) le public est quasiment au deux tiers seynoïse et plutôt masculin (63% de garçons chez les 0-25 ans).

L'effectif global en personnels toutes catégories confondues est en légère augmentation (+3%) par rapport à l'année 2021 (+3%) ; il s'établit à 32,52 etp en 2022 (contre 31,52 etp en 2021 et 29,61 en 2020).

Le nombre de missions mises en œuvre a quant à lui légèrement augmenté avec 20 missions réalisées en 2022 (nouvelle mission relative à l'accompagnement des jeunes dans le cadre du CEJ Jeunes en Rupture).

Les services déployés par l'APEA concernent spécifiquement les enfants, les jeunes et les familles en difficulté sociale ou en rupture avec leur milieu. Tous les âges sont concernés au travers de l'ensemble des missions déployées par les équipes au travers des cinq structures implantées sur le territoire de La Seyne/Mer et Six-Fours-Les-Plages.

- 0-17 ans : 1309 personnes (44%)
- 18-25 ans : 793 personnes (27%)
- plus de 25 ans : 872 personnes (29%)
- Femmes : 1325 personnes (44%)
- Hommes : 1649 personnes (55%)

La poursuite de la démarche d'amélioration continue de la qualité

L'A.P.E.A. est engagée dans une démarche qualité permanente selon le référentiel ISO 9001 certifiée par le Bureau Veritas depuis 2007. Cette certification est vérifiée chaque année et a été de nouveau renouvelée pour 3 ans suite à l'audit de juin 2022. L'objectif de cette démarche est d'assurer la maîtrise des processus de management et opérationnels de l'A.P.E.A. dans un souci d'amélioration du service rendu et de satisfaction du public accueilli sur nos structures.

L'Audit de renouvellement réalisé par le Bureau Veritas en juin 2022 conclut :

« Le système est globalement efficace et permet de structurer efficacement le fonctionnement de l'APEA. Attention néanmoins au respect des règles de fonctionnement vis-à-vis de la RGPD. Le système est assez mature, les employés bien impliqués. Le système est bien adapté à la taille de la structure, sans lourdeurs documentaires. L'ensemble politique, risques, opportunités, objectifs et cibles est bien cohérent. Les constats d'audit permettent de statuer positivement quant à l'adéquation du périmètre de certification. »

Par ailleurs, l'APEA poursuit sa démarche dans le cadre de l'évaluation au sens de la loi 2002-2. Les résultats de la 1^{ère} évaluation externe au cours de l'été 2014 ont conforté l'association dans son engagement dans la démarche d'amélioration continue déjà certifiée ISO 9001, et ont permis d'alimenter le plan d'amélioration des réflexions et travaux issus des pistes et préconisations mises en avant par les évaluateurs externes puis au regard de la 2^{ème} évaluation interne de 2018. Sous l'impulsion de la séance plénière de mars 2019 rappelant les axes de travail, et malgré un calendrier et des modalités bouleversés par la crise sanitaire et la publication repoussée du nouveau référentiel d'évaluation des ESMS par la Haute Autorité de Santé, les équipes ont continué leurs travaux en 2020 et 2021 sous la conduite des Responsables de Structure, dans le cadre de points missions et sur la base des Recommandations de Bonnes Pratiques existantes.

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

Fin septembre 2022, un arrêté de programmation a permis finalement de fixer un calendrier et de lancer un appel d'offre pour réaliser et restituer les résultats de la prochaine évaluation externe sur le 1^{er} semestre 2023. Parallèlement, les travaux 2022 se sont orientés sur l'appropriation du nouveau référentiel avec de nouvelles pistes d'amélioration travaillées avec les équipes notamment lors des points missions (livret d'accueil, révision des supports de réunions de synthèse et intégration des éléments de réflexion selon les principes éthiques, nouveau format de recueil de la satisfaction ou encore registre de recueil des plaintes, demandes ou suggestions, communication autour des conseils de structure, etc).

Une gestion associative sous contrôle des administrations publiques

Rappelons que l'A.P.E.A. fait l'objet d'un contrôle permanent aux plans budgétaire, financier et de ses actions de la part de ses financeurs, par leurs services instructeurs, financiers ou de contrôle de gestion. En interne la gestion est également soutenue par un expert-comptable, contrôlée et certifiée par un Commissaire aux Comptes professionnel.

Ces contrôles donnent lieu à la transmission systématique et régulière de tous les documents inhérents à la gestion aux administrations de tutelle (bilans, comptes de résultat, documents annexes, rapports d'activités avec des évaluations qualitatives et quantitatives, rapports d'activités normalisés suivant les demandes des financeurs). Une fiche d'amélioration est jointe à chaque transmission de rapport d'activité aux autorités publiques afin de prendre en compte leurs demandes d'adaptations ou de compléments. La quasi-totalité des retours exprime un niveau de satisfaction total.

Par convention, ces services ont accès libre aux locaux, personnels et données de l'APEA et peuvent ainsi contrôler, évaluer et juger sur pièce et sur place de la réalité et du travail de l'association.

Le travail de gestion est toujours quantitativement très important en volume et aussi très diversifié dans les demandes des services des différents financeurs avec des calendriers d'instruction qui font que l'association gère en permanence et en simultané quasiment 3 années : celle passée, celle en cours et celle à venir. L'association, en tant qu'Etablissement Social et Médico-Social est soumis au principe de la tarification par le Département depuis 2017 et au nouveau plan comptable des ESMS depuis le 1^{er} janvier 2020.

Une adaptation aux cadres légaux en constante évolution

Conformément à la Loi de 2002, rénovant l'action sociale et médico-sociale et l'ordonnance du 9 décembre 2004 concernant plus particulièrement la prévention spécialisée, l'APEA, à la suite de l'avis favorable de la CROSMS, est « autorisée par arrêté du Président du Département à exercer une action de Prévention Spécialisée sur les territoires de La Seyne et de Six-Fours » depuis novembre 2009. Par la suite, le territoire d'intervention de l'équipe de prévention "Aiguebelle" située à Six-Fours a été étendu à la commune de Sanary.

Un projet mis en œuvre en partenariat avec les politiques publiques

Le projet associatif et les missions qu'il véhicule sont en effet constamment impliqués aux échelons administratifs, techniques et locaux ainsi qu'à travers les instruments ou les organes de coordination de politiques publiques suivants :

- Schéma Départemental de l'Enfance du Var
- Le Projet de Rénovation Urbaine et Le Contrat de Ville de la Métropole TPM
- Le Schéma Régional de Santé déterminé par l'ARS
- Le Programme de Réussite Educative de la Seyne/Mer,
- Le Conseil Départemental de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Var,
- Les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation de La Seyne/Mer, de Six-Fours-Les-Plages et de Sanary sur Mer,
- Les projets de Territoires, les Conférences Territoriales du Département du Var et les projets partenariaux en découlant sur les Unités Territoriales Sociales de La Seyne et Six-Fours ou la

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

Métropole (Réseau Local Jeunes, Réseau de l'Accueil Social Inconditionnel de Proximité - ASIP, Instances de Coordination Jeunesse),

- Le Conseil d'administration du CCAS de Six-Fours ou encore de la Mission Intercommunale d'Action Jeunes de L'Ouest Var auquel l'APEA participe,
- La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) pilotée par la Miaj
- Le Conseil de Développement de la Métropole TPM
- Le Plan Educatif Local et le dispositif Cité Educative de la Seyne/Mer
- Le dispositif Cité de l'Emploi
- Le Conseil des Droits et Devoirs des Familles

Depuis 2017, l'APEA est également inscrite au sein du Conseil Consultatif de la Vie Associative de La Mairie de La Seyne mais aussi du Réseau Acteurs Jeunesse en partenariat avec la CAF du Var piloté par le Service Jeunesse sur le territoire de La Seyne.

En 2018, une convention cadre de partenariat entre les établissements publics laïques d'enseignement et l'APEA a été établie avec l'Académie de Nice renforçant encore davantage la formalisation du partenariat avec l'Education Nationale (déjà porté par un agrément obtenu en 2015 et renouvelé en 2020 et des conventions partenariales avec chaque établissement des territoires couverts).

Ainsi le Projet de Prévention et d'Insertion de l'APEA est inscrit de manière bien réelle dans une dynamique partenariale, non seulement en tant que PROJET ASSOCIATIF aux côtés des institutions de l'Etat, de la Région, du Département du Var, de la Métropole et des communes de La Seyne, de Six-Fours et de Sanary dans le cadre de leurs compétences particulières, partagées ou de leurs politiques volontaires dans les domaines de la Solidarité, de l'Enfance, de la Prévention, de l'Insertion, de la Santé, de l'Hébergement et du Logement.

Le projet de l'APEA a une implication partenariale importante également en tant que MISSIONS ET ACTIONS COORDONNEES en référence aux schémas et instances de coordination territoriale rappelées ci-dessus.

Enfin les SERVICES et EQUIPES DE TERRAIN de l'APEA sont étroitement articulés avec l'ensemble des services sociaux, sanitaires, judiciaires, éducatifs, culturels, des entreprises et des organismes de formation, les familles, les jeunes et des associations locales. Là encore, des conventions de coopérations formalisées ont été établies et sont révisées régulièrement, toujours dans un souci de service au plus près des besoins des personnes.

Une démarche constante d'évaluation et de production d'écrits

Rappelons que ce rapport moral ne constitue qu'un résumé de l'ensemble des rapports semestriels et annuels au moyen desquels l'association rend minutieusement compte du travail effectué et de l'emploi des moyens qui lui sont affectés, mais également des différents outils de pilotage internes et externes.

Agréments et habilitations

Concernant les agréments et habilitations, l'APEA a renouvelé en 2020 l'agrément académique Rectorat de Nice obtenu en 2015 pour ses « activités complémentaires de l'enseignement public » permettant de pérenniser le partenariat avec les collèges et lycées. Elle a également renouvelé fin 2020 l'agrément au titre des actions en faveur du logement et de l'hébergement des personnes défavorisées auprès de la Préfecture du Var.

Activité statutaire

L'association est administrée par un Conseil de 10 membres qui se réunit 4 fois par an et un Bureau se réunissant tous les mois.

Le Conseil d'Administration valide le Projet d'Etablissement et le Budget Prévisionnel annuel correspondant ; il donne pouvoir au Bureau pour réaliser les ajustements nécessaires pour l'accomplissement du Projet. La Présidente et le Trésorier suivent et visent les comptes, règlements, conventions, contrats et courriers toutes les semaines.

L'Assemblée Générale annuelle valide le rapport moral d'activité, les comptes arrêtés par le Conseil d'Administration et examinés par le Commissaire aux comptes. Elle valide également le Projet Associatif et la Politique Qualité préparés et pré-validés par le Conseil d'Administration.

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

Réunions du Bureau du Conseil d'Administration et Assemblée Générale en 2022 : 77 délibérations

Dates	Nb délibérations Bureau	Nb délibérations CA	Nb délibérations AG
06/01/2022	3		
03/03/2022	3		
10/03/2022	5	5	
28/04/2022	6		9
12/05/2022	3		
09/06/2022	2		
07/07/2022	7	2	
28/07/2022	2		
08/09/2022	5		
22/09/2022	0		
06/10/2022	9		
03/11/2022	2		
08/12/2022	12	2	

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

REPARTITION DU PUBLIC PAR SEXE, ÂGE ET NOMBRE DE PARTICIPATIONS, TOUTES MISSIONS CONFONDUES

Année 2022						
Age\Sexe	Masculin	Nombre de participations	Féminin	Nombre de Participations	Effectif total	Nombre total de participations
Petite Enfance 0 - 5 ans	30	138	22	144	52	282
Enfants 6 - 11 ans	233	2174	144	909	377	3083
Adolescents 12 - 17 ans	533	3867	347	2427	880	6293
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	333	3815	164	1113	497	4928
Jeunes majeurs 22 - 25 ans	191	2096	105	867	296	2964
SOUS-TOTAL 0-25 ans	1320	12090	782	5460	2102	17550
Adultes 26 ans et plus	329	1116	543	2625	872	3741
TOTAL	1649	13206	1325	8085	2974	21291

Année 2021						
Age\Sexe	Masculin	Nombre de participations	Féminin	Nombre de Participations	Effectif total	Nombre total de participations
Petite Enfance 0 - 5 ans	40	214	24	237	64	451
Enfants 6 - 11 ans	205	2 139	151	1 340	356	3 479
Adolescents 12 - 17 ans	484	4 992	305	2 213	789	7 205
Jeunes majeurs 18 - 21 ans	317	4 870	150	798	467	5 668
Jeunes majeurs 22 - 25 ans	191	2 534	90	627	281	3 161
SOUS-TOTAL 0-25 ans	1 237	14 749	720	5 215	1 957	19 964
Adultes 26 ans et plus	332	1 318	547	3 178	879	4 496
TOTAL	1 569	16 067	1 267	8 393	2 836	24 460

Le public « Enfants et Adolescents » représente 44% du public global (contre 43% en 2021) et 62% des 0 - 25 ans ; les jeunes majeurs de « 18 à 25 ans » représentent 38% des 0- 25 ans et 27% du public global sensiblement comme en 2021 et les adultes de « 26 ans et plus » représentent 29% du public total (31% en 2021). Le public est féminin à 44,6% (soit l'équivalent de 2021) et masculin à 55,4%. Le public reste majoritairement masculin sur la tranche d'âge 0-25 ans (63%). Le fort ancrage des équipes et l'offre d'actions maintiennent un public numériquement élevé en rapport aux moyens d'interventions.

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

REPARTITION DU PUBLIC PAR COMMUNES, TOUTES MISSIONS CONFONDUES EN 2022 :

COMMUNES		Masculin	Féminin	TOTAL
La Seyne sur Mer	Sous-total 0 - 25 ans	997	536	1533
	TOTAL	1261	941	2202
Six-Fours	Sous-total 0 - 25 ans	169	84	253
	TOTAL	212	151	363
Sanary	Sous-total 0 - 25 ans	98	107	205
	TOTAL	108	162	270
Autres communes du Var	Sous-total 0 - 25 ans	56	53	109
	TOTAL	68	66	134
Hors département Var	Sous-total 0 - 25 ans	0	2	2
	TOTAL	0	5	5
TOUTES COMMUNES	Sous-total 0 - 25 ans	1320	782	2102
	TOTAL	1649	1325	2974

Le public reste majoritairement seynois (74%) et plus encore en 2022 par rapport à l'année précédente (+7%) et encore davantage sur la tranche d'âge 0-25 ans où on note une augmentation de près de 11% du public seynois par rapport à 2021. Viennent ensuite les publics six-fournais qui représentent 12% du public global avec une légère augmentation entre 2021 et 2022 (+8%). Enfin les personnes originaires de Sanary représentent 9% avec une baisse de 14% par rapport à 2021.

RÉPARTITION DU PUBLIC PAR MISSION EN 2022 :

Missions	M	F	TOTAL
Prévention Spécialisée La Seyne	1015	684	1699
<i>Dont : 0- 25 ans</i>	815	408	1223
Prévention Spécialisée Six Fours	189	131	320
<i>Dont 0 - 25 ans</i>	152	72	224
Prévention Spécialisée Sanary	107	152	259
<i>Dont : 0 - 25 ans</i>	97	100	197
Action de Médiation Sociale	423	235	658
Médiation dans l'environnement des lycées (PRMSE) - année scolaire 2021/2022	262	112	374
Point Ecoute Médiation Santé	508	398	906
dont :			
ARS - Santé des Jeunes	482	407	889
ARS - Vie affective et sexuelle des jeunes	43	34	77
MILDECA - Prévention des addictions	48	32	80
Chantier d'Insertion	37	14	51
<i>(dont 25 salariés en CDDI sur 2022)</i>	18	7	25
Hébergement	30	23	53
<i>(dont 24 jeunes hébergés par l'association sur 2022)</i>	16	8	24
Accompagnement social pour l'accès des jeunes au logement autonome	70	27	127
<i>(dont 84 jeunes en mesures FSL et 52 accès au logement)</i>	44	40	84
Soutien éducatif et familial	42	35	77
<i>(dont 24 enfants inscrits sur un parcours)</i>	13	11	24
Programme de Réussite Educative	62	78	140
<i>(dont 44 enfants inscrits sur un parcours sur la période)</i>	10	34	44

INTRODUCTION AU RAPPORT MORAL D'ACTIVITÉ 2022

Missions	M	F	TOTAL
Prise en charge éducative des jeunes collégiens exclus temporairement (dont 12 collégiens orientés à la suite d'une exclusion temporaire du collège)	23 9	17 3	40 12
Opération « Ton été + » <i>Dont : 0 -25 ans</i>	633 507	752 517	1385 1024
Opération Quartier d'été (colos apprenantes, sorties familiale, activités physiques et culturelles, point écoute mobile)	107	46	153
Chantiers Educatifs Citoyens dont nombre de bourses individuelles VVV	10 4	14 6	24 10
Mobilisation des aides du Fonds d'Aide aux Jeunes (53 jeunes, 74 dossiers, 62 secours, 12 aides mensuelles dont 1 avec accompagnement)	28	25	53
Bourses Vacances Loisirs Jeunes/AIJ (36 dossiers)	21	15	36
Nombre Total de personnes toutes missions confondues	1649	1325	2974

PREVENTION SPECIALISEE LA SEYNE SUR MER

Etat - Région Sud PACA - Département du Var - Métropole T.P.M. -
Ville de La Seyne sur Mer

Durant l'année 2022, l'Equipe de prévention spécialisée de La Seyne a réalisé un travail éducatif et social auprès d'un public de 1699 personnes dont **1223 jeunes âgés de 0 à 25 ans** et auprès de **476 adultes** habitant la commune de La Seyne sur Mer, composé de de davantage de garçons (60%) que de filles (40%). Elle a suscité 9452 participations individuelles et 6751 heures de participation.

- **Les enfants, adolescents et jeunes âgés de 0 à 21 ans représentent 61% du public (1032 personnes), 67% des participations individuelles (6370) et 75,5% des heures de participation (5102h).**

Le public de prévention spécialisée est **constitué majoritairement (63%) des jeunes habitant les cités HLM de la ville** (quartier Berthe : 51% - cités HLM proches centre : 12%) et 23% habitent le centre-ville.

Accueillir et aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie

Durant l'année 2022, le public a été rencontré dans la rue (661 jeunes) accueilli dans le local du service sur rendez-vous ou orientation d'un partenaire (697 jeunes et 213 parents) ou spontanément (289) jusqu'à 16h30, et accueilli en permanence de secteur (301) après 16h30 dans les cités HLM de la Ville.

Favoriser l'intégration et le développement dans le milieu de vie

Les Equipes de prévention spécialisée ont proposé des activités collectives de loisirs le mercredi et le samedi à 311 jeunes durant l'année 2022, chacun y participant en moyenne plus d'une fois (735 participations individuelles), dans le but d'encourager et d'accompagner les jeunes souvent dehors vers la pratique régulière de loisirs encadrés par des adultes dans les clubs et structures de proximité.

Prolongeant les sorties loisirs, les Equipes éducatives ont accompagné 87 jeunes vers la pratique d'activités régulières encadrées par des adultes dans les clubs et organismes de loisirs locaux.

Les Equipes de prévention spécialisée ont aussi permis à 205 jeunes de participer durant les vacances scolaires à des activités ou à des séjours encadrés par les structures de loisirs ou de réaliser un projet de loisirs ou de vacances autonomes.

Rétablir et développer les liens sociaux

Les Equipes de prévention spécialisée ont soutenu les parents en difficulté dans leur rôle éducatif. Ces actions ont concerné 395 personnes dont 247 jeunes et 148 parents, particulièrement pour les enfants et les adolescents.

Une écoute et un soutien ont été apportés aux parents dans les situations de ruptures de dialogue entre parents et enfants, voire de violence.

L'Equipe de prévention spécialisée a engagé des actions de soutien éducatif auprès de 35 jeunes et 22 parents en relation avec les institutions de justice. Elle a aussi réalisé des actions de médiation auprès de 128 jeunes et leur environnement familial (39 parents), social et avec les institutions.

Favoriser l'insertion sociale

Au cours des actions liées à la santé auprès de 190 jeunes et leurs parent(s) (63) les Equipes de prévention spécialisée ont mis en place un accompagnement personnalisé pour permettre le traitement de problèmes de santé.

Au cours de l'année 2022, 77 adolescents et jeunes majeurs et leur(s) parent(s) (22) ont sollicité une aide liée à un besoin d'hébergement auprès de l'équipe. La médiation familiale associée à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle a eu pour objectif de prévenir les ruptures de domicile de jeunes sans emploi et sans ressources.

Quatorze jeunes ont été hébergés à La Seyne sur Mer en meublé par l'association au moyen de l'Allocation Logement Temporaire.

Une aide liée aux ressources économiques a été apportée à 118 jeunes et 52 parents au cours de l'année 2022. Il s'agit principalement de jeunes majeurs, souvent très démunis, ayant perdu le soutien matériel de leur famille d'origine.

Plus d'un participant sur quatre a sollicité l'Equipe de prévention pour une aide dans les démarches administratives. Elle a concerné 281 jeunes et 153 parents qui ont sollicité l'Equipe plus d'une fois (1188 participations). Ces démarches administratives ont concerné le plus souvent l'emploi, le logement, le Pôle Emploi, la CAF.

PREVENTION SPECIALISEE LA SEYNE SUR MER

Etat - Région Sud PACA - Département du Var - Métropole T.P.M. -

Ville de La Seyne sur Mer

Favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle

Le public des actions de prévention spécialisée est confronté au problème du maintien dans le système scolaire. Durant l'année 2022, l'Equipe de prévention spécialisée est intervenue auprès de 248 jeunes et de 77 parents, le plus souvent pour favoriser et aider au maintien dans la scolarité et à son développement. Les enfants et les familles ont été encouragés et accompagnés pour accéder à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement scolaire proposé par les structures locales. L'Equipe a rencontré l'encadrement des établissements avec les familles pour des problèmes ou des difficultés de comportement, d'exclusion, d'absence, de discipline.

L'accès à l'emploi ou à la formation reste très difficile pour un grand nombre de jeunes dans les cités. Un accompagnement personnalisé vers l'emploi et la formation a été réalisé auprès de 243 jeunes et 57 parents, suscitant 672 participations individuelles.

Auto-évaluation des résultats en termes de prévention

Une évolution positive a concerné 80% du public jeunes, soit 983 jeunes/1223.

Ce constat est issu d'une part des évaluations individuelles détaillées réalisées toute l'année par les Equipes de prévention (518 jeunes/1223, soit 42%) et d'autre part des actions d'aide, d'écoute et d'accompagnement qui ont répondu à un besoin et à une demande (705 jeunes/1223).

De plus durant l'année 2022, l'auto-évaluation individuelles détaillée du soutien et l'accompagnement éducatif et social a concerné 518 jeunes participant aux actions de prévention spécialisée.

Elle permet de constater qu'un ou plusieurs objectifs de prévention a été atteint avec 345 jeunes et qu'une évolution positive a concerné encore 54 jeunes, soit un changement positif pour un près d'un jeune sur trois ($345+54=399/1223$ soit 32,6%) durant l'année 2022.

Les résultats de cette auto-évaluation sont décrits dans la partie D page 20. Ils sont présentés globalement c'est-à-dire en associant les jeunes qui ont participé aux actions de prévention et les jeunes ayant participé aux actions d'aide à l'insertion.

Partenariat

Pour près de la moitié des participants (942/1699 soit 55%), l'Equipe de prévention spécialisée de la Seyne a mobilisé un partenariat élargi (250 partenaires présents dans l'agglomération couvrant 8 secteurs d'activité).

Le partenariat a été entretenu avec les acteurs du secteur de l'emploi et de la formation, des loisirs, les services et établissements sociaux, les services publics et privés, les services et établissements scolaires et les services et établissements concernant la famille, les services de santé, les acteurs locaux du logement et de l'hébergement.

PREVENTION SPECIALISEE SIX-FOURS LES PLAGES

Région Sud PACA - Département du Var - Métropole T.P.M. - Ville de Six-Fours les Plages

En 2022, l'Equipe de prévention spécialisée est intervenue auprès d'un public de 320 personnes habitant la commune de Six-Fours dont **224 jeunes âgés de 0 à 25 ans et 96 adultes de plus de 25 ans**, composé de davantage de garçons (59%) que de filles (41%). L'Equipe éducative a suscité 2395 participations individuelles et 2192 heures de participation.

- **Les enfants, adolescents et jeunes âgés de 0 à 21 ans représentent 64% du public (206 personnes), 74,6% des participations individuelles (1789) et 80% des heures de participation (1756h).**

De plus, l'Equipe de prévention spécialisée de Six-Fours a travaillé auprès de **86 personnes** dont 70 jeunes et leurs parents (16) originaires de La Seyne sur Mer et présents sur le territoire de Six-Fours. Les adolescents, les jeunes et leurs parents ont bénéficié de 228 participations individuelles. Les jeunes sont rencontrés aux abords du lycée professionnel de la Coudoulière mais aussi dans les cités HLM de la ville et dans le centre-ville.

Accueillir et aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie

L'Equipe de prévention spécialisée a entretenu une relation sociale et un dialogue éducatif avec le public au moyen de l'accueil spontané (87 personnes) ou sur rendez-vous (210) sur la structure et lors **des permanences d'accueil de secteur** (95) qui ont été tenues à partir de 16h30 dans les cités HLM de la commune (Le Renaudel, Reynier Haut, La Coudoulière, Maison des Familles).

En journée, **elle est allée au-devant du public souvent présent dans la rue** (123 jeunes rencontrés dans la rue régulièrement) et a noué des contacts avec les jeunes dans les cités HLM de la ville, le centre-ville, aux abords des établissements scolaires et des terrains de sports. De plus, elle s'est rendue au domicile des familles pour rencontrer les parents et leurs enfants (63 personnes) et faire avancer des projets d'insertion.

Favoriser l'intégration et le développement dans le milieu de vie

L'équipe éducative a proposé des activités éducatives de loisirs aux enfants et adolescents souvent livrés à eux-mêmes dans la rue. **100 jeunes ont participé à ces activités collectives**, plusieurs fois pour certains jeunes (286 participations individuelles), le mercredi ou le samedi, majoritairement des enfants et des adolescents.

Elles ont permis de mettre en place un accompagnement avec la famille pour favoriser une inscription des enfants dans un club d'activité (30 jeunes et 13 parents) et favoriser l'accès aux loisirs (46 jeunes et 23 parents) en dehors du temps scolaire en autonomie ou en structure (centre aéré, colonie de vacances, séjours sportifs) afin de prévenir les dangers d'une socialisation par la rue entre pairs.

Rétablir et développer les liens sociaux

L'Equipe éducative est intervenue dans des actions de soutien au rôle éducatif des parents (70 jeunes et 49 parents) et dans des actions de médiation (32 jeunes et 17 parents), souvent au domicile.

Elle a aussi apporté une aide et un soutien liés à la justice à 13 jeunes et à 7 parents, afin d'accéder à l'information juridique en relation et afin d'éviter la rupture avec les institutions judiciaires.

Une écoute et un soutien ont été apportés à 168 enfants, adolescents, jeunes et à 70 parents (1070 participations) permettant d'entendre leurs difficultés et d'accompagner leurs démarches d'insertion.

Favoriser l'insertion sociale

Pour la majorité des participants (266/320), **l'Equipe de prévention de Six-Fours a mobilisé un partenariat élargi** (plus de 100 partenaires présents dans l'agglomération couvrant 8 secteurs d'activité).

L'Equipe de prévention spécialisée a engagé des actions éducatives auprès des groupes de jeunes développant des conduites déviantes ou à risques. Elle a mené des actions d'éducation à la santé et mis à jour des problématiques de santé pour 84 jeunes et 31 parents.

Durant l'année 2022, 42 jeunes et 9 parents ont sollicité une aide liée un besoin d'hébergement auprès de l'équipe. La médiation familiale associée à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle a eu pour objectif de prévenir les ruptures de domicile de jeunes sans emploi et sans ressources.

Sept jeunes ont été hébergés, en meublé, par l'association dans les deux studios loués au moyen de l'Allocation Logement Temporaire dans cité HLM Plein Soleil ou ceux sur la commune de La Seyne.

PREVENTION SPECIALISEE SIX-FOURS LES PLAGES

Région Sud PACA - Département du Var - Métropole T.P.M. - Ville de Six-Fours les Plages

Une aide liée aux ressources économiques a été apportée à 38 jeunes et 11 parents. Il s'agit principalement de jeunes majeurs, souvent très démunis, ayant perdu le soutien matériel de leur famille d'origine.

53 jeunes et 23 parents ont sollicité l'Equipe de prévention pour une aide dans les démarches administratives (307 participations) concernant le plus souvent l'emploi, le logement, les droits.

Favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle

Le public des actions de prévention spécialisée est confronté au problème du maintien dans le système scolaire.

Durant l'année 2022, l'Equipe de prévention spécialisée est intervenue auprès de **90 jeunes et 24 parents, le plus souvent pour favoriser et aider au maintien dans la scolarité** et à son développement. Les enfants et les familles ont été encouragés et accompagnés pour accéder à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement scolaire proposé par les structures locales. L'Equipe a rencontré l'encadrement des établissements avec les familles pour des problèmes ou des difficultés de comportement, d'exclusion, d'absence, de discipline.

L'accès à l'emploi ou à la formation reste très difficile pour un grand nombre de jeunes. **Un jeune sur quatre (58/224) a été accompagné pour élaborer et réaliser un projet d'accès à l'emploi ou à la formation.**

De plus, l'Equipe de prévention spécialisée de Six-Fours a travaillé auprès de **86 personnes** dont 70 jeunes et leurs parents (16) originaires de La Seyne sur Mer et présents sur le territoire de Six-Fours.

Les adolescents, les jeunes et leurs parents ont bénéficié de 228 participations individuelles.

Les jeunes sont rencontrés aux abords du lycée professionnel de la Coudoulière mais aussi dans les cités HLM de la ville et dans le centre-ville.

Ils ont bénéficié d'actions de soutien au rôle éducatif des parents et d'actions de médiation sociale et familiale ; ainsi que de mises en relation avec des partenaires adaptés et avec les autres services de l'APEA, en relation notamment avec des actions liées à la santé et à l'hébergement.

Evaluation toutes missions confondues

L'évaluation du soutien et de l'accompagnement éducatif et social a concerné 123 jeunes (123/253 soit 49% de l'effectif des 0-25 ans) participants aux actions du projet de prévention de l'inadaptation sociale et d'aide à l'insertion mis en œuvre auprès des habitants de Six-Fours.

Elle permet de constater qu'**un objectif de prévention a été atteint avec 103 jeunes** et qu'une évolution positive a concerné encore 8 jeunes, soit un changement positif pour un près d'un jeune sur deux (111/253 soit 44%) durant l'année 2022.

Les adolescents et les jeunes rencontrés dans les espaces publics de la ville ou accueillis spontanément ou à la demande d'un partenaire ont accepté régulièrement le dialogue avec l'éducateur (rice). **Une relation de confiance s'est établie** avec la majorité du public (107/253 soit 42%). Certains adolescents et jeunes ont sollicité l'éducateur (rice) comme un adulte significatif de leur environnement social (93/253 soit 37%).

Les activités collectives ont permis d'améliorer (34/253 soit 13%) les compétences personnelles du public (sensibilisation aux dangers des conduites à risques, autonomie, responsabilisation, contrôle de soi) et ont favorisé l'épanouissement personnel.

Les accompagnements éducatifs et sociaux personnalisés ont permis de faire évoluer des conduites inadaptées et de dépasser des difficultés sur le plan des situations personnelles et sociales (objectif atteint + amélioration + en cours : 68/253 soit 27%).

Les actions de médiation ont aidé 29 jeunes à sortir d'une situation problématique (29/253 soit 21%)

Les actions éducatives et sociales auprès des enfants et des adolescents ont été **réalisées en associant les parents** qui ont soutenu les changements et projets positif (53/253 soit 21%).

La mobilisation d'un ou de plusieurs partenaires a contribué pour certains à un changement significatif d'attitudes ou de situation (37/253 soit 14,5%).

Partenariat

Pour plus des deux tiers des participants (249/320) **l'Equipe de prévention de Six-Fours a mobilisé un partenariat élargi** (plus de 100 partenaires présents dans l'agglomération couvrant 8 secteurs d'activité).

Le partenariat a été entretenu avec les acteurs du secteur de l'emploi et de la formation, des loisirs, les services et établissements sociaux, les services publics et privés, les services et établissements scolaires et les services et établissements concernant la famille, les services de santé, les acteurs locaux du logement et de l'hébergement.

PREVENTION SPECIALISEE SANARY SUR MER

Département du Var - Ville de Sanary sur Mer

En 2022, l'Equipe de prévention spécialisée est intervenue auprès d'un public de 259 personnes habitant la commune de Sanary dont **197 jeunes âgés de 0 à 25 ans et 62 adultes de plus de 25 ans**, composé d'un peu plus de filles (59%) que de garçons (41%). L'Equipe éducative a suscité 1992 participations individuelles et 1401 heures de participation.

- **Les enfants, adolescents et jeunes âgés de 0 à 21 ans représentent 73% du public (190 personnes), 73% des participations individuelles (1454) et 78,5% des heures de participation (1100 h).**

Accueillir et aller à la rencontre des jeunes dans leur milieu de vie

L'Equipe de prévention spécialisée a entretenu une relation sociale et un dialogue éducatif avec un public nombreux au moyen de l'accueil spontané (57 participations) ou sur rendez-vous (302) sur la structure et lors **des permanences d'accueil de secteur** (132) qui ont été tenues à partir de 16h30 dans les cités HLM de la commune (Les Picotières, Mortier, La Guicharde, ...).

En journée, au moyen des contacts de rue, **elle est allée au-devant des adolescents et des jeunes (197 participations)** présents dans les cités HLM, dans les espaces publics et aux abords du collège et des équipements sportifs. Elle est allée au domicile des familles (136 participations) pour apporter un soutien.

Favoriser l'intégration et le développement dans le milieu de vie

Elle a travaillé, auprès des parents, des enfants, des adolescents, à susciter une inscription à des activités récréatives éducatives. Elle a proposé la réalisation de projets de loisirs aux enfants, adolescents et à leurs parents (65 personnes) pour susciter la participation à des activités récréatives éducatives encadrées par des adultes.

Elle a réalisé des activités éducatives de loisirs avec les enfants et les adolescents qui accèdent peu à des activités de socialisation encadrées par des adultes durant leur temps libre. **61 enfants, adolescents et jeunes ont participé à ces activités collectives**, plusieurs fois pour certains (162 participations individuelles), le mercredi majoritairement des enfants et des adolescents.

Ces activités collectives ont permis d'identifier les besoins des enfants et adolescents et notamment les besoins de socialisation en structure. L'objectif est de mettre en place un accompagnement avec la famille pour favoriser, quand c'est nécessaire, l'inscription des enfants dans un centre de loisirs sans hébergement, un club d'activité et favoriser l'accès aux loisirs en dehors du temps scolaire en autonomie ou en structure afin de prévenir les dangers d'une socialisation par la rue entre pairs. 52 enfants, adolescents et jeunes et leurs parents ont bénéficié d'actions visant l'inscription en structure de loisirs jeunesse.

Rétablir et développer les liens sociaux

Les rencontres dans la rue, les accueils en permanence de secteur ou dans le local de l'Equipe, rocade des Playes à Six-Fours, ont souvent débouché sur des accompagnements personnalisés. **La majorité du public est venu chercher auprès de l'Equipe éducative une écoute et un soutien personnalisé (182 personnes).**

Dans les situations de ruptures, l'Equipe éducative est intervenue souvent au domicile, dans des **actions de soutien au rôle éducatif des parents** (76 enfants et adolescents et 51 parents) et dans **des actions de médiation** (22 jeunes et 11 parents).

Favoriser l'intégration scolaire et l'insertion professionnelle

Durant l'année 2022, l'Equipe de prévention spécialisée est intervenue auprès de 136 jeunes et parents pour favoriser et **aider au maintien dans la scolarité et à son développement**. Les enfants et les familles ont été encouragés et accompagnés (488 participations individuelles) pour accéder à l'aide aux devoirs et à l'accompagnement scolaire proposé par les structures locales.

L'Equipe a rencontré l'encadrement des établissements avec les familles pour des problèmes ou des difficultés de comportement, d'exclusion, d'absence, de discipline.

33 jeunes et leurs parents ont été **accompagnés pour élaborer et réaliser un projet d'accès à l'emploi ou à la formation** (115 participations individuelles).

PREVENTION SPECIALISEE SANARY SUR MER

Département du Var - Ville de Sanary sur Mer

Favoriser l'insertion sociale

89 personnes ont bénéficié d'actions liées à la santé (289 participations individuelles). Au cours des activités collectives, l'Equipe a délivré des messages de prévention santé afin de prévenir les consommations et les conduites à risques. Au cours des accompagnements personnalisés, elle a mis à jour des problématiques de santé et a orienté vers les partenaires pour déclencher des prises en charge.

Neuf jeunes en rupture de domicile ou en situation d'hébergement précaire et deux parents **ont bénéficié d'une aide à la recherche d'un hébergement.**

De plus quinze jeunes et onze parents ont été orientés vers un accompagnement personnalisé pour l'accès à un logement autonome.

Une aide aux démarches administratives a été apportée à 33 jeunes et à seize parents et une aide liée aux ressources économiques à 24 jeunes et à 12 parents.

Evaluation

187 jeunes ont participé significativement aux actions individuelles et collectives de prévention en termes de prévention des risques d'inadaptation ou de marginalisation sociale peut-être évalué pour dans un ensemble de 197 jeunes.

Une auto-évaluation détaillée des actions éducatives et sociales a été produite par l'Equipe éducative pour 82 jeunes.

Elle permet d'observer 69 jeunes ont atteint un objectif d'évolution positive de leur situation d'intégration dans leur milieu ou d'insertion sociale ou professionnelle ou de santé.

Partenariat

Pour plus des trois quarts des participants (205/259), **l'Equipe de prévention de Sanary a mobilisé un partenariat élargi (102 partenaires) présents dans l'agglomération couvrant 8 secteurs d'activité.**

MEDIATION SOCIALE INTER GENERATIONNELLE DANS LES ESPACES PUBLICS ET EXTERIEURS (Action de Nuit)

Etat - Région Sud PACA - Métropole T.P.M. -
Ville de La Seyne sur Mer - Ville de Six-Fours les Plages

La mise en œuvre de façon PERMANENTE de l'action de MEDIATION SOCIALE DE NUIT permet le renforcement de la fonction de VEILLE EDUCATIVE ET SOCIALE sur les quartiers.

Durant la nuit, l'équipe est allée à la rencontre des jeunes dans les espaces publics et extérieurs, durant l'année 2022, à raison de 2 jours par semaine, le mardi et le samedi.

Les contacts de rue ont permis d'entretenir une relation sociale avec **658 personnes dont 485 jeunes. Les 12 - 21 ans (48,5%) représentent la majorité du public** qui est tous âges confondus masculin quasiment aux deux tiers (64,3%) et féminin pour un peu plus d'un tiers (35,7%).

354 personnes (dont 278 jeunes) ont été rencontrées la nuit en 2022 (53,7% du public). La majorité du public rencontré dehors à partir de 18h30 est âgée de plus de 18 ans (55%).

L'action de médiation sociale a été réalisée dans l'ensemble des cités HLM de La Seyne sur Mer et de Six-Fours. **Les trois quarts du public (545/658 soit 82,8%) rencontrés habitent le centre-ville ou l'une des cités HLM** de la ville de la Seyne sur Mer. C'est en effet dans ce territoire que les jeunes sont les plus nombreux à fréquenter la rue et les espaces publics, en particulier la nuit

Plus précisément, **260 personnes** sont originaires d'une cité HLM du grand ensemble de **Berthe**, soit **39,5% du public**. 124 personnes habitent le centre-ville de la Seyne soit 18,8% du public. 18,3% du public est originaire d'une cité HLM proche du centre de La Seyne sur Mer (114 personnes). 17 personnes habitent une cité HLM de Six-Fours soit 2,5% du public.

La réalisation d'actions de MEDIATION permettant de RETABLIR DES RELATIONS POSITIVES dans des situations de crises ou de conflits aigus entre les jeunes et leur environnement.

Durant l'année 2022, on dénombre 29 situations de médiation sociale. 16 situations ont été traitées dans la commune de La Seyne sur Mer, 10 situations ont été traitées dans la commune de Six-Fours les Plages et 3 situations ont été traitées dans la commune de Sanary sur Mer.

La médiation sociale dans les situations de crise a été déclenchée par un signalement (22) au moyen du dispositif d'alerte (fiche de liaison) mis en place dans le cadre du CLSPD et avec ses membres (Police, bailleur social, CCAS et autres services municipaux) ainsi qu'au cours de la cellule citoyenneté et tranquillité publique. Cinq situations proviennent des constats réalisés au cours du travail éducatif et social de rue, avec le concours de partenaires. Deux situations ont été signalées par un appel directement dans les locaux des Equipes éducatives

On peut distinguer TROIS TYPES de SITUATIONS à l'origine des interventions de l'Equipe de médiation sociale :
- **Médiation dans les conflits dans l'espace résidentiel (22 situations/29).**

Ces situations se sont produites à La Seyne (11), Six-Fours (8) et Sanary (3).

L'Equipe de médiation est intervenue dans les situations de conflit entre les jeunes et les autres habitants dans l'espace résidentiel, dans le quartier Berthe (7) et dans certaines cités HLM de Six-Fours (8) et de Sanary (2), mais aussi les centres-villes de La Seyne (1) et de Sanary (1) ainsi qu'à la Seyne sur mer hors cités et hors centre (3). Il s'agit de nuisances, dégradations, incivilités collectives dans les parties communes ou aux abords des bâtiments (50%). Il s'agit aussi de conduites agressives dans l'espace public (23%) et de conflits de voisinage ou locataire/bailleur (27%).

- **Médiation auprès des victimes d'incivilités ou de dégradations (4 situations/29).**

Ces situations se sont produites dans le QPV Berthe de La Seyne sur Mer (2) et à Six-Fours centre (2).

Il s'agit de situations de violences ou dégradations ou incivilités souvent collectives en direction de personnes isolées ou fragilisées (25%) ou en direction d'une institution (75% : résidence sociale Mistral et Médiathèque Chedid).

- **Médiation dans les familles (3 situations/29).**

Il s'agit de mineurs qui échappent au contrôle éducatif des adultes et qui créent des nuisances ou développent des conduites à risques.

Dans l'ensemble des situations de médiation décrites plus haut, 31% des situations de médiation sont encore en cours de réalisation en fin d'année 2022 et 80% des situations terminées ont été réglées par l'action de médiation.

MEDIATION SOCIALE INTER GENERATIONNELLE DANS LES ESPACES PUBLICS ET EXTERIEURS (Action de Nuit)

Etat - Région Sud PACA - Métropole T.P.M. -
Ville de La Seyne sur Mer - Ville de Six-Fours les Plages

Des actions de médiation spécifiques réalisées dans des lieux et les temps collectifs exposés aux risques de violence, de conflits, d'incivilités.

a - Participation de l'Equipe de médiation sociale à l'opération "Ton été +" durant les mois de juillet et août 2022.

Durant la période estivale, dans les quartiers prioritaires de la Seyne sur Mer, il s'agit de favoriser l'accès des familles (enfants, adolescents, jeunes, parents) restées sans activité, à des activités de loisirs en structure et en autonomie proposées par une coordination d'acteurs locaux (l'APEA, l'Espace Sport Accueil Jeunes de Berthe, le BIJ, le centre social et culturel Nelson Mandela, la MAEFE, l'AMIQ).

950 participants représentant 300 familles étaient prévus et ce sont plus de 1397 personnes représentant plus de 455 familles qui ont participé durant l'été 2022. 1187 entrées piscines et 2879 tickets de bus ont été remis aux familles comme prévu.

b - Médiation spécifique durant le temps de la sortie des classes en fin de journée aux abords des collèges des villes de La Seyne/Mer, Six Fours et Sanary.

Pour prévenir les tensions et conflits à la sortie des collèges, l'Equipe de médiation sociale réalise régulièrement un temps de présence et de rencontre des adolescents aux abords des établissements. Durant l'année 2022, l'Equipe de prévention et de médiation sociale a assuré 50 fois une ou plusieurs veille éducative et sociale à la sortie des collèges de la Seyne permettant de rencontrer 128 adolescents et de susciter 212 participations individuelles au moment de la sortie des classes.

c - Médiation sociale pour le traitement des incivilités dans les transports publics

Le partenariat avec le Réseau de transport « Mistral » durant l'année 2022 a permis de travailler à pacifier les relations de 153 jeunes et 40 adultes, parents pour la plupart, avec le transporteur et de prévenir la récurrence des conduites de fraude.

d - Médiation sociale au cours des événements festifs dédiés ou associant la jeunesse.

Mobilisation des familles pour la participation à l'action de prévention du désœuvrement des jeunes durant l'été.

La mobilisation d'un partenariat opérationnel

En 2022, les actions en partenariat ont concerné **121 jeunes et 226 participations individuelles**. L'Equipe de médiation sociale a travaillé avec 30 partenaires dans le temps consacré à cette action menant à la résolution immédiate de situations conflictuelles ou à risques pour les personnes et leur milieu de vie.

Evaluations individuelles toutes missions confondues auprès des jeunes rencontrés par l'Equipe de médiation sociale

Nous avons cherché à évaluer la part de public rencontrée par l'Equipe de médiation sociale et avec laquelle des actions éducatives et sociales de jour ont été réalisées et ont donné lieu à une évaluation des résultats par un professionnel de l'APEA.

Il s'avère que **des actions éducatives** et sociales, de jour, de prévention de la marginalisation et d'aide à l'insertion ont été **réalisées et évaluées avec 57% du public** jeune (269/470) rencontré par l'Equipe de médiation sociale dans les cités et les lieux de regroupement problématiques.

Cette évaluation permet de constater qu'un objectif de prévention a été atteint avec 183 jeunes et qu'une évolution positive a concerné encore 28 jeunes, soit un changement positif pour plus d'un jeune sur trois (183+28=211) et une évolution en cours pour 36 jeunes, soit au total **pour 52,5% des jeunes participants** (247/470 jeunes) durant l'année 2022.

MEDIATION EDUCATIVE AUX ABORDS DES LYCEES

Région Sud PACA

Présentation de l'action

Durant la période du 1er septembre 2021 au 31 juillet 2022, les quatre médiateurs sociaux ont réalisé à la fois un apprentissage professionnel (Moniteur-éducateur (2) et Educateur(trice) spécialisé(e) (2)) et des actions de médiation éducative et sociale aux abords du lycée Beaussier proche du QPV La Seyne centre (2), du Lycée Paul Langevin proche du QPV La Seyne Berthe (1), et du Lycée professionnel La Coudoulière à Six-Fours (1).

Ils ont contribué ainsi à prévenir les incivilités, les violences, les conduites à risques et à promouvoir des conduites responsables sur le plan de la santé et de la citoyenneté.

Le public et les actions des médiateurs aux abords des lycées

Du 1er septembre 2021 au 31 juillet 2022, les trois médiateurs et la médiatrice apprenti(e)s ont travaillé auprès de 374 adolescents et jeunes (15-25 ans). Le public féminin a représenté 30% du public et le public masculin 70%. En moyenne chaque mois, 85 adolescents et jeunes ont bénéficié de l'action de médiation aux abords des lycées.

Les Equipes de prévention spécialisée ont assuré la continuité de l'action durant les périodes de formation et de stages externes obligatoires des médiateurs en apprentissage.

On peut dénombrer 1160 actes dont 721 actes de "contacts" (soit 62%) pour le développement de la connaissance du public aux abords des deux lycées Seynois et du lycée professionnel de Six-Fours.

77 adolescents et jeunes ont bénéficié de 167 actes d'accompagnement éducatif personnalisé pour l'accès à l'emploi ou à la formation (accompagnement forum des métiers et de l'apprentissage, recherches de stage, etc) pour l'accès aux droits via leurs démarches administratives et via l'internet, pour l'accès à un hébergement temporaire à la suite à une rupture. 58 adolescents ont participé à des activités éducatives collectives (105 participations individuelles)

Faits marquants aux abords du Lycée polyvalent Paul Langevin à La Seyne sur Mer :

Après une rentrée dans le calme, les abords se sont animés au moment des récréations et de la pause méridienne. A plusieurs reprises l'Equipe a pu observer des conduites à risques à scooters devant l'établissement durant la pause méridienne. Le médiateur social est allé au-devant des groupes de jeunes en engageant des discussions autour de la santé, de la pandémie et des gestes barrières pour s'en prémunir (notant une exaspération et un relâchement des vigilances sur cet aspect), autour des consommations à risques et des addictions, ou encore autour de la scolarité. Pendant l'hiver, l'ambiance aux abords du lycée P. Langevin a été marquée par l'épidémie de covid qui a entraîné encore un nombre important d'élèves absents mais aussi des personnels enseignants également affectés. L'ambiance a été aussi marquée par des grèves des personnels enseignants mais aussi des élèves.

Faits marquants aux abords du Lycée professionnel de La Coudoulière :

Sur l'ensemble de l'année scolaire, la circulation de la Médiatrice aux abords du Lycée professionnel n'a pas relevé de faits marquants trois fois sur quatre. L'esplanade devant le lycée est fortement fréquentée durant les « récréations » pendant lesquelles la consommation de tabac est répandue. Les abords ont été marqués par la présence de nombreux déchets issus des consommations diverses, laissés au sol, hors des poubelles. En revanche sur le temps méridien et à la fin des cours les élèves ne s'y attardent pas. Une seule fois, un groupe de 3 jeunes en classe de terminale ont exprimé quelques inquiétudes relatives aux perturbations de cours liées à la covid et au retard pris dans certaines matières. Deux situations de jeunes en décrochage scolaire ont été prises en compte pour accompagner une reprise de scolarité dans d'autres établissements.

Faits marquants aux abords du Lycée Beaussier à La Seyne sur Mer.

Durant le premier bimestre, la circulation de l'Equipe aux abords du lycée a permis de relever plus d'une fois sur deux (12/21) un ou plusieurs faits « marquants », certains élèves exprimant leurs inquiétudes quant à un éventuel retour aux cours en distanciel en lien avec l'épidémie de Covid. Un grand nombre d'élèves sort devant l'établissement durant les interclasses et beaucoup consomment du tabac ou la cigarette électronique, consommation accentuée avec l'apparition de la « puff » (cigarette électronique jetable et peu chère qui suscite un fort intérêt chez les adolescents). Durant le second trimestre, l'ambiance générale est marquée par de l'anxiété parmi les élèves fréquentant les abords et par la présence régulière de jeunes extérieurs au lycée à l'origine d'interactions potentiellement violentes avec des élèves. Enfin, le lycée a été touché par de nombreuses absences liées à la Covid affectant les élèves mais également les professeurs et ou encore liées à plusieurs mouvements de grève.

L'objectif de professionnalisation des médiateurs sociaux est atteint :

Les quatre Apprentis Moniteur-éducateur ou Educateur Spécialisé ont finalisé leur cursus de professionnalisation et obtenu leur diplôme d'Etat.

POINT SANTE JEUNES - ECOUTE MEDIATION

Région Sud PACA - Département du Var - CAF du Var- Ville de La Seyne - Ville de Six-Fours

La fréquentation du Point Ecoute Médiation Santé en 2022

Durant l'année 2022 l'Equipe pluri professionnelle du Point Ecoute Médiation Santé a accueilli et est allée au-devant de **729 jeunes et 177 personnes de plus de 25 ans, parents pour la plupart**, habitant pour la majorité (573/906 soit 63%) les cités HLM situées dans le quartier prioritaire (QPV) de Berthe (254 soit 28%), dans le centre-ville de La Seyne (QPV) (236 soit 26%), dans les cités HLM proches du centre (83 soit 9%).

Le point Ecoute a été fréquenté par les adolescents (12-17 ans : 355/729 soit 49% du public 0-25 ans), **les enfants** (109/729 soit 15% du public 0-25 ans) et **les jeunes majeurs** (275/729 soit 36% du public 0-25 ans) ainsi que par des parents (177/906 soit 22% du public total).

Parmi les jeunes (0-25 ans), le public est masculin pour 62% et féminin pour 38%. Parmi les plus de 25 ans, parents pour la plupart, les mères représentent 70% des participants et les pères 30%.

Durant l'année 2022, **près d'une personne sur cinq** (88/906 soit 8,4%) **a été accueillie spontanément, sans rendez-vous**. Les jeunes et les parents sont revenus plusieurs fois, donnant lieu à 289 participations individuelles.

Présentation du public bénéficiaire des activités et accompagnements du Point Ecoute Médiation Santé

La majorité du public (78%) vit encore dans sa famille d'origine et est scolarisée (43%) ou étudiant. Les jeunes non scolarisés connaissent une situation de chômage (21%) ou de rupture scolaire (2%). Une minorité est en emploi (20%) ou en insertion professionnelle (15=4%).

Cette situation de **cohabitation familiale prolongée et souvent contrainte est source de tensions entre parents et enfants**, les ressources de la famille d'origine permettant difficilement de couvrir l'ensemble des besoins des personnes vivant sous le même toit.

La fraction du public qui n'habite plus dans sa famille d'origine est hébergé par un tiers (4,5%) ou en structure d'accueil (2,5%), sans domicile fixe (2%) ou vit en logement autonome (14%). La précarité des conditions de vie liée à l'absence d'emploi ou à son caractère temporaire fragilise leur vie sociale, conjugale et génère des troubles de santé en relation avec leur mode de vie.

Les réponses apportées au public.

En 2022, à partir de l'accueil et de l'écoute, l'Equipe éducative a conduit :

- **des actions d'écoute et de soutien moral et d'aide à la construction d'un projet de vie (social, familial, professionnel) : 580 personnes** (885 participations individuelles)
- **des actions de médiation** (59 participations) ont concerné **55 personnes** pour la médiation dans leur famille et avec leur environnement ainsi que l'aide pour l'accès aux démarches administratives (56 bénéficiaires), la médiation avec les institutions de justice (6 bénéficiaires).
- **des actions d'éducation à la santé et de prévention des conduites à risques pour la santé : 454 personnes** (952 participations).

De plus il faut considérer les cinq grandes catégories d'actions collectives réalisées hors les murs par l'Equipe du Point écoute médiation santé.

Au total 409 **actions collectives hors les murs** ont suscité 5462 participations individuelles. Plus d'une action collective sur deux a été réalisée en milieu scolaire (216/409, soit 53%), Les actions collectives liées à la santé des jeunes (42%), liées à la citoyenneté et à la prévention du harcèlement et à la promotion du respect (14%), la prévention des addictions (31%), la prévention des conduites affectives et sexuelles à risques (7%) et la promotion de la santé auprès des jeunes en insertion (7%).

De plus **l'Equipe du Point écoute a travaillé en coordination avec plus de 50 partenaires** pour des accompagnements sociaux personnalisés ou des actions collectives concernant **585 personnes, soit 65% du public (585/906)**.

Actions SANTE JEUNES – Agence Régionale de Santé

Schéma régional de Prévention – Plan d'action « enfants, adolescents, jeunes » et Mildeca

Dans le cadre des réponses aux appels à projet de l'Agence régionale de Santé (ARS) concernant le Plan d'action « Enfants, Adolescents, Jeunes » ou de la Mildeca, l'Association a proposé plusieurs actions permettant de concrétiser dans les territoires vulnérables de la Seyne sur Mer plusieurs axes d'intervention :

- La promotion de la santé psychique auprès des jeunes et le soutien aux parents ;
- La prévention des consommations à risques et des addictions ;
- La prévention des violences de genre, des IVG et des IST et la promotion du respect, de la contraception.

En 2022, l'Equipe psycho-éducative et sociale a réalisé 336 activités et actions pour promouvoir la santé et prévenir les conduites à risques auprès des enfants, adolescents, jeunes et leurs parents dans les QPV de La Seyne sur Mer.

Ce sont au total 238 activités collectives et 98 actions individualisées (prise en charge de la souffrance psychique) qui représentent 559 heures d'activité et d'action avec le public et ont suscité 3150 participations individuelles (soit davantage que le programme prévu, à savoir 222 activités collectives et actions individualisées, 367 heures et 1378 participations).

Promotion des habitudes de vie et des compétences psychosociales favorables à la santé.

L'Equipe éducative a proposé aux enfants, aux adolescents et aux parents **74 activités collectives qui développent leurs connaissances en santé et leurs habitudes de vie** et agissent comme **facteurs de protection en santé** représentant 1394 participations individuelles et 177h20 heures d'activité

58 activités collectives ont été réalisées en 2022 représentant 66h35 heures d'activité visant à **favoriser dès le plus jeune âge les compétences psychosociales et à renforcer la parentalité**. Elles ont suscité 668 participations individuelles.

21 activités collectives ont été réalisées en 2022 représentant 66h30 d'activité visant à favoriser l'adoption d'une **nutrition favorable à la santé** et l'accès à une activité physique régulière. Elles ont suscité 82 participations individuelles.

Souffrance psychique et crise suicidaire : repérage, accueil, écoute, accompagnement vers des prises en charge

L'Equipe éducative a proposé aux adolescents et aux jeunes en **souffrance morale ou psychique** un accueil et une **écoute gratuite et professionnelle, des actions d'éducation à la santé en milieu scolaire et dans les autres structures** auprès d'un public exposé aux risques de conduites néfastes à leur santé.

Le **soutien au rôle éducatif des parents** a pris trois formes : activités multi-supports de mobilisation et de sensibilisation aux risques de santé, groupes de parole à thème et groupes de parole à thème libre.

Ils ont permis l'appropriation de questions de santé, le développement de connaissances, d'attitudes positives par rapport au sujet de santé et de nouvelles aptitudes personnelles favorables à la santé et de développer le rôle de prévention naturelle des parents de prévention du mal-être de leurs enfants et adolescents et de prévention du suicide.

Le **repérage de la souffrance psychique et la prévention et de la crise suicidaire** ont été réalisés à partir de l'accueil et d'actions d'écoute et de soutien spécialisé auprès de 473 jeunes en 2022. Parmi eux, **40 jeunes et 21 parents** ont bénéficié de **99 entretiens personnalisés avec la Psychologue clinicienne** en relation avec leur souffrance psychique représentant 95 heures de soutien.

Ce public « jeunes » est à majorité féminine (57,5%) et masculin pour 42,5%. Un tiers des bénéficiaires est un adolescent de moins de 15 ans (12/40 soit 30%). Les 16-18 ans ont constitué 25% du public et les 19-25 ans, 45% du public.

Les jeunes bénéficiaires d'un soutien de la Psychologue ont bénéficié également d'un travail partenarial de l'Equipe éducative du Point Ecoute Médiation Santé avec les services et établissements sociaux, les établissements scolaires, les acteurs de santé, les acteurs du soutien à la vie familiale, des loisirs, de la formation et de l'emploi et des services publics.

On peut ajouter que 29 jeunes et 14 parents pris en compte par la Psychologue clinicienne ont bénéficié d'un accompagnement éducatif et social personnalisé et d'orientations et de mises en relation avec un ou plusieurs partenaires.

Actions SANTE JEUNES – Agence Régionale de Santé

Schéma régional de Prévention – Plan d'action « enfants, adolescents, jeunes » et Mildeca

Prévention des conduites à risques auprès des adolescents et des jeunes

Des actions d'éducation à la santé ont été réalisées pour prévenir les consommations à risques et les **addictions auprès des jeunes** : il s'agit de 35 activités collectives représentant 45h30 d'activité, réalisées en milieu scolaire, dans les classes, pour la prévention de l'entrée dans la consommation de tabac auprès des adolescents en classe de 5^{ème} mais aussi auprès des publics jeunes des structures partenaires. Elles ont suscité **612 participations individuelles**.

- Des animations collectives d'**éducation à la vie affective et sexuelle** ont été réalisées pour prévenir les violences de genre, les grossesses non désirées, le VIH Sida et les IST auprès des jeunes au moyen de 21 activités collectives représentant près de 44h20 d'activité et suscitant 196 participations individuelles.

- Des séances de **développement des compétences psychosociales** ont été initiées pour susciter et renforcer les conduites d'autonomie du point de vue de la santé et de l'insertion, notamment auprès des jeunes en situations de vulnérabilité sociale ; elles ont suscité 137 participations individuelles autour de 29 activités collectives représentant 63 heures d'animation.

En 2022, toutes problématiques de santé confondues, on peut dénombrer en moyenne 19 actions réalisées par mois.

Actions dans les lieux, services, établissements et structures fréquentés par les adolescents et les jeunes

L'ensemble de ces actions a été réalisé dans plusieurs environnements, à savoir en milieu scolaire, auprès des adolescents exclus de leur établissements pour conduites inadaptées, auprès des structures de l'Aide Sociale à l'Enfance, avec la mission de lutte contre le décrochage scolaire, avec les antennes (espace accueil jeunes) des services municipaux jeunesse, dans les foyers des élèves des collèges et lycées, dans les structures de loisirs jeunesse, au sein du chantier d'insertion jeunes, auprès des jeunes pris en fraude dans les transports, et auprès des jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes.

Les activités de promotion de la santé et de prévention des conduites à risques ont été adaptées aux publics.

Plusieurs enfants en grande difficulté éducative et scolaire ont bénéficié d'activités de relaxation contribuant à améliorer leur capacité de concentration.

Les contacts réguliers dans les collèges dans la cour durant le temps méridien ont permis de développer la connaissance du public et de délivrer des messages de prévention simples pour prévenir les violences et les conduites à risques. Ils ont complété la participation aux commissions éducatives des collèges qui cherchent des prises en charges adéquates aux conduites scolaires inadaptées. Ils sont aussi complémentaires des interventions dans les classes car ils permettent de prolonger dans les groupes le dialogue éducatif initié dans les classes.

Eléments d'évaluation : 270 jeunes paraissent mieux protégés des risques sociaux et de santé (30% du public)

Des indicateurs de réalisation ont été utilisés systématiquement de façon à pouvoir quantifier précisément les actions réalisées. Des questionnaires d'évaluation ont été proposés aux participants des actions collectives, en particulier lors des interventions en milieu scolaire dans les classes. De plus une **auto-évaluation des actions de prévention** a été réalisée auprès de **348 enfants, adolescents et jeunes participants** aux actions du programme et engagés dans un suivi individualisé, soit 39% du public (348/889). **Il ressort de cette auto-évaluation que 270 jeunes paraissent mieux protégés des risques sociaux et de santé, soit 30% du public global.**

Les adolescents et les jeunes rencontrés dans les espaces publics de la ville ou accueillis spontanément ou à la demande d'un partenaire ont accepté régulièrement le dialogue avec l'éducateur(rice). **Une relation de confiance s'est établie** avec la majorité du public en suivi (60%). Certains adolescents et jeunes ont sollicité l'éducateur (rice) comme un adulte significatif de leur environnement social (58%).

Les activités collectives ont permis d'améliorer les compétences personnelles du public (26%) en suivi individualisé (sensibilisation aux dangers des conduites à risques, autonomie, responsabilisation, contrôle de soi) et ont favorisé l'épanouissement personnel.

Les accompagnements éducatifs et sociaux personnalisés ont permis de faire évoluer des conduites inadaptées et de dépasser des difficultés sur le plan des situations personnelles et sociales (40%). Les actions de médiation ont aidé 41 jeunes à sortir d'une situation problématique (5%)

Les actions éducatives et sociales auprès des enfants et des adolescents ont été **réalisées en associant les parents** qui ont soutenu les changements et projets positif (37%).

La mobilisation d'un ou de plusieurs partenaires a contribué pour certains à un changement significatif d'attitudes ou de situation (objectif atteint + amélioration : 7%).

LE CHANTIER D'INSERTION pour JEUNES de 18 à 25 ans

Etat - Région Sud PACA - Département du Var - Ville de La Seyne/Mer

Présentation du public employé en contrat aidé dans le chantier d'insertion

Le chantier d'insertion a proposé une expérience de travail salarié à 25 jeunes dont sept filles et dix-huit garçons, âgés de 18 à 21 ans (18) et de 22 à 24 ans (7), sans qualification professionnelle (14/25 soit 56%) ou peu qualifiés (92% sans + niveau cap), souvent en rupture vis-à-vis de l'apprentissage. Cette absence de qualification représente un réel handicap à l'insertion professionnelle.

Ils habitent la ville de La Seyne sur Mer (22), plus précisément dans le grand secteur urbain de Berthe (13), dans le secteur de la Seyne centre (7), dans une cité hlm proche du centre (2), ou d'un autre quartier de La Seyne (0). Trois jeunes habitent une autre commune (Six-Fours, Sanary et Bandol).

Ils vivent majoritairement au domicile de leurs parent(s) (19). Quatre jeunes étaient en rupture de domicile au moment de la première rencontre. Deux jeunes vivent en logement autonome.

Souvent entre 16 et 22 ans, les jeunes ont connu de longues périodes d'inactivité en marge de toute socialisation par l'école ou le monde de l'entreprise et leur mode de vie s'est décalé vis-à-vis des exigences dans le cadre du travail salarié. Leur mode de vie les expose à des risques sociaux : isolement social (60%), risques de délinquance (40%), conduites à risques de santé (64%).

Le ramassage des déchets et détritiques abandonnés sur les sites naturels côtiers et forestiers de la ville.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, l'Équipe du chantier d'insertion a utilisé 174 sacs poubelles de 130 litres pour ramasser les déchets ou détritiques apportés par la mer ou abandonnés par le public, sur plusieurs sites naturels. Cela représente un équivalent de 22,6m³ de déchets. Cette activité a été réalisée par les 25 jeunes encadrés par deux professionnels. Elle a représenté 378 participations individuelles et 1290 heures de participations individuelles.

De plus l'Équipe du chantier d'insertion a entretenu les deux espaces verts entourant les locaux de la Villa Andrieu (La Seyne Berthe) et d'Aiguebelle (Six-Fours) qui sont utilisés par les Équipes de prévention La Seyne Berthe et de Six-Fours et servent à l'accueil des familles et des jeunes.

Le chantier d'insertion a pris appui également sur les travaux d'entretiens organisés dans plusieurs locaux de l'APEA qui accueillent du public ainsi que dans les studios loués au moyen de l'ALT que gère l'APEA dans le cadre de l'hébergement temporaire des jeunes en rupture de domicile. En 2022, plusieurs chantiers de propreté et petites réparations dans les logements meublés accueillant temporairement les jeunes en rupture de domicile et des tâches d'entretien des locaux d'accueil du public ont été réalisés avec vingt-cinq jeunes, représentant 1778 heures de participation individuelle.

Résultats de l'accompagnement socioéducatif des jeunes salariés du chantier d'insertion.

Sur le plan des résultats de l'accompagnement éducatif, social et professionnel, on peut noter que les jeunes n'interrompent pas leur participation au chantier. La majorité des participants (13/25 soit 52%) se sont montrés très assidus avec un taux de réalisation des heures prévues compris entre 102% et 120%. La plupart d'entre eux ont même réalisé davantage d'heures que prévu.

En majorité, les jeunes ont fait évoluer leurs conduites (objectifs atteints : 10/24 ; en cours d'acquisition : 9). Ils se sont montrés capables de respecter les consignes de travail et de sécurité (objectif atteint : 4 ; en cours d'acquisition : 4), et capables de travailler en équipe (objectif atteint : 10 ; en cours d'acquisition : 12).

L'accompagnement éducatif et social a permis aux jeunes (12) de faire évoluer leur mode de vie, c'est à dire de prendre de la distance avec un mode de vie décalé (objectif atteint : 1 + 11 amélioration /24) comportant des risques de déviance (objectif atteint : 2 + 10 ; amélioration = 10/24) et de faire évoluer des fréquentations qui gênent leur insertion (2+7) ou de sortir de leur isolement (objectif atteint : 1 + 5 ; amélioration 24).

Si l'on considère l'ensemble des acquis des accompagnements éducatifs, sociaux et professionnels, des participants sortis du chantier au 31/12/2022, on peut dire ainsi que le chantier d'insertion a permis à près de deux participants sur trois (15/24 soit 62,5%) sortis de l'action d'atteindre pleinement un objectif d'insertion professionnelle.

Douze jeunes, sortis du chantier, ont accédé à l'emploi. De plus, trois jeunes ont avancé dans leur parcours d'insertion professionnelle en accédant à la formation.

Chaque participant a bénéficié du soutien de plusieurs partenaires ; on peut dénombrer en effet 511 participations individuelles aux coordinations et actions réalisées en partenariat. L'accompagnement professionnel a été réalisé en partenariat étroit avec la Mission Locale (MIAJ). 25 jeunes ont rencontré plusieurs fois la MIAJ (106 participations individuelles) pour faire avancer leur projet d'insertion professionnelle.

HÉBERGEMENT DES JEUNES EN RUPTURE FAMILIALE

Etat - Département du Var - Ville de La Seyne/Mer

Les réponses apportées aux ruptures de domicile des jeunes de 18 à 25 ans.

En 2022, 186 personnes dont une centaine de jeunes en rupture de domicile ont été accueillis souvent spontanément par l'Equipe de prévention spécialisée ou rencontrés dans la rue. L'Equipe de prévention a apporté une réponse à une majorité de jeunes en mobilisant le dispositif départemental d'hébergement d'urgence et en mobilisant les aides d'urgence en partenariat avec la métropole TPM, l'UTS Sud Sainte Baume et le réseau de partenaires.

- Elle a reçu, évalué le besoin d'hébergement et a accompagné plusieurs jeunes dans la recherche de solutions temporaires permettant de ne pas passer la nuit dehors, le temps de trouver une autre solution d'hébergement en ALT ou dans le dispositif d'hébergement d'urgence (SIAO/115, aides du FAJ), et à défaut le temps d'explorer et de solliciter un réseau relationnel permettant un hébergement temporaire. L'équipe éducative a accompagné plusieurs jeunes, parfois après plusieurs nuits à l'hôtel vers l'accès à un hébergement en institution (CHRS ou à un foyer). Elle a sollicité pour cela systématiquement le SIAO.
- L'Equipe a pris contact et établi un lien avec un partenaire adapté pour la situation de plusieurs jeunes en rupture de domicile. Elle a orienté et accompagné vers la Préfecture, une résidence sociale, le FJT, la Miaj, le CROUS, pour une autre prise en charge.
- L'Equipe de prévention spécialisée a permis le maintien dans l'hébergement de plusieurs jeunes et le maintien dans la famille de plusieurs jeunes au moyen d'action de médiation, d'une aide matérielle et d'un accompagnement dans les démarches d'insertion préparant ainsi un départ de l'hébergement ou du domicile dans de meilleures conditions.
- Plusieurs jeunes ont été orientés vers la préparation d'un projet d'accès au logement autonome (informations FSL ; HLM; action logement).

Par ailleurs, plusieurs familles (parents et enfants) en rupture d'hébergement ont sollicité un soutien (SIAO demande hlm, vers ASE, vers DALO).

Le public hébergé par l'association

L'Equipe de prévention spécialisée a proposé un hébergement à 24 jeunes (en T2 ou studio meublé) associés à un contrat d'accompagnement social visant l'insertion et l'accès à l'autonomie. La durée moyenne d'hébergement des 16 jeunes hébergés sortants s'établit à 120 jours soit 3 mois et 28 jours et s'établit à 37 jours pour les jeunes en cours d'hébergement, soit 1 mois. Les jeunes en rupture de domicile sont âgés de 18 à 21 ans (75%) mais aussi de 22 à 25 ans (25%). Deux tiers du public est masculin (66%) et féminin pour un tiers (33%). Ils sont célibataires et entament à peine des démarches d'accès au marché de l'emploi. Plus d'un tiers des jeunes hébergés ne possèdent pas de qualification professionnelle (39%). Un tiers des jeunes hébergés (40%) a acquis un niveau un CAP ou un BEP et un sur dix possède un niveau bac et un sur dix un niveau BTS.

Deux jeunes sont sans ressources (2/24 soit 8%). Quatre jeunes sur dix sont sans emploi (10/24). Certains sont inscrits au Pôle Emploi (2) ou en remise à niveau ou en formation (4) ou bénéficient de la Garantie Jeunes (3). Les jeunes travaillent en CDD (2), en contrat aidé (2), en apprentissage (2). Les jeunes sont quasiment tous (22/24) originaires du Var. La plupart des jeunes hébergés ont perdu le soutien matériel et éducatif de leur famille d'origine. Deux jeunes sortent d'une mesure de protection de l'Aide Sociale à l'Enfance (sortie parcours ASE : 2). Les décohabitations conflictuelles avec la famille d'origine représentent 58% des situations (14/24). La rupture de domicile est brutale car la relation familiale est fréquemment conflictuelle. Les ruptures d'hébergements précaires (37%) et fins d'hébergement en structures (ASE : 5%) représentent 41% du public (9+1/24). 17% (4/24) avaient épuisé leurs solutions d'hébergements et dormaient dans la rue ou dans un véhicule. Les jeunes ont été orientés pour un hébergement par le service social du Département (UTS : 4%), par la Mission locale (10,5%), par les Equipes de prévention spécialisée (47%), le Point écoute (5%), le chantier d'insertion (5%) et aussi à la suite du-bouche-à-oreille (10%) ou l'orientation d'autres partenaires (10%) : Pôle Emploi, Adseaav, l'ACPM.

Résultats de l'accompagnement éducatif et social des jeunes hébergés par l'Association

L'accompagnement social lié à l'hébergement transitoire a permis aux jeunes de faire face à la situation de rupture de domicile et de prendre en charge leur propre insertion.

L'évaluation des résultats de l'accompagnement éducatif et social permet de dire que la majorité des jeunes hébergés sortis de l'hébergement (10/16, soit 62,5%) ont fait avancer leur parcours d'insertion dans le sens de leur insertion professionnelle (emploi : 5 ; formation : 3 ; apprentissage : 2).

44% des jeunes sortis de l'hébergement ont accédé à une situation de logement plus stable (accès au logement : 1 ; accès à une résidence sociale : 6, soit 7/16).

Au total, ce sont 31% des jeunes sortis de l'hébergement (5/16) qui ont atteint un objectif d'insertion professionnelle et d'accès au logement. De plus, deux autres jeunes ont accédé à un revenu de transfert (AAH, Garantie Jeunes) et à une solution de logement. Trois jeunes sont retournés dans leur famille, dont l'un avec un emploi. Cinq jeunes étaient hébergés par un tiers, trois d'entre eux étaient en emploi ou formation. Un jeune était en hospitalisation longue durée.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES JEUNES DE 18 à 25 ANS POUR L'ACCES A UN LOGEMENT AUTONOME

Département du Var - Métropole TPM

Durant l'année 2022, l'Equipe FSL a reçu **118 jeunes** qui étaient en recherche d'informations et de soutien pour réaliser leur projet d'accès au logement autonome.

L'Equipe FSL a réalisé un accompagnement social personnalisé auprès de 88 jeunes, âgés de 18 à 25 ans, qui ne disposaient ni de l'épargne suffisante ni des conduites d'autonomie pour accéder seuls à un logement autonome.

73 jeunes ont été accompagnés avec le soutien de la Métropole Toulon Provence Méditerranée.

11 jeunes habitant une commune de la CA Sud Sainte Baume ont été accompagnés avec le soutien de Département du Var.

L'équipe FSL a travaillé à l'élaboration, à la concrétisation et à l'accompagnement d'un projet d'accès au logement autonome de ce public **comptant 84 jeunes, âgés de 18 à 25 ans** du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Présentation du public bénéficiaire de l'accompagnement social pour l'accès à un logement autonome

L'accompagnement social pour l'accès au logement autonome a concerné un peu plus les jeunes hommes (53%) que les jeunes femmes (47%). Les jeunes de **18-21 ans** ont représenté 70% du public et les jeunes de 22 à 25 ans (30%). Ils sont majoritairement célibataires (89%), 11% vivent en couple sans enfant.

Les revenus des jeunes accompagnés proviennent de leur travail pour la majorité d'entre eux (79%) dans le territoire de la Métropole et 54% dans l'ouest Var hors métropole. Ils travaillent en apprentissage (26%), en contrats aidés (12%), en CDD (11%), en CDI (30%). Lorsqu'ils travaillent en CDI ou en CDD, ils sont souvent à temps partiel (15/30 soit 50%).

En territoire Métropole, le revenu de 36% des jeunes provient d'une prestation sociale. L'assurance chômage (Pôle Emploi : 3) est la plus fréquente, puis vient la Garantie jeunes (1).

79% de l'effectif des jeunes qui se sont inscrits dans l'accompagnement social disposaient de revenus compris entre 601 € et 1200 € en territoire Métropole. La proportion atteint 45% en territoire Département. Cinq jeunes disposaient de plus de 1200 euros mensuels et un jeune avait moins de 600 euros.

A leur arrivée, plus d'un tiers (37,5%) des jeunes étaient hébergés par leur parent ou un membre de leur famille. Les autres jeunes étaient hébergés en structures (ALT) ou sortant d'une institution (MECS) (28,5%) ou hébergé par un tiers (16%) ou locataire d'un logement inadapté (18,2%) ou sans domicile fixe.

Les résultats des accompagnements personnalisés achevés en 2022

En territoire Métropole, l'accompagnement social s'est achevé pour 47 jeunes en 2022. **L'accompagnement social a permis à 51% des jeunes (24/47) d'accéder au logement autonome.** L'accès aux conduites d'autonomie dans le logement a **concerné 40% des fins de mesure** (accès et insertion) **(19/47)** dans le territoire Métropole. L'accompagnement a duré de 5 à 12 mois selon leur niveau d'autonomie. Parmi ces jeunes qui ont accédé au logement autonome et aux conduites d'autonomie : deux jeunes en situation de fragilité ont rendu leur logement.

En territoire Département : sept jeunes sur onze a accédé un logement autonome. L'accès aux conduites d'autonomie dans le logement a concerné 86% (6/7) des fins de mesure dans le territoire hors TPM. L'accompagnement a duré 12 mois. L'accompagnement s'est achevé pour 4 jeunes à l'issue de trois mois en majorité, sans qu'ils aient pu accéder au logement. L'un a accédé à un hébergement en meublé au moyen de l'ALT.

18 logements dans un ensemble de 44 accès au logement accompagnés en 2022 (41%) ont été trouvés grâce au réseau relationnel développé par l'Equipe FSL. La recherche de logements locatifs pour les jeunes qui disposent de bas revenus dans les communes de Six-Fours, Sanary et Bandol reste difficile. Deux jeune ont accédé au logement à Sanary en 2022 dont un avec l'aide « d'action logement ».

Au cours de l'accompagnement social, l'Equipe FSL a mobilisé le FSL Accès (1), les aides de la CAF (Allocation Logement (36), secours caf (2), la prime d'activité (3)), une ou plusieurs aides de l'opérateur Action Logement (CIL) pour 17 jeunes qui ont accédé au logement et accompagnés en 2022 (Locapass : 4, Mobili jeunes : 4, Garantie Visale, candidature à un bailleur public (3)).

Au 31 décembre 2022, aucun jeune n'était en situation d'impayé à l'issue de la mesure d'accompagnement. Trois situations d'impayés ont été régularisés durant l'accompagnement social.

LE SOUTIEN EDUCATIF DANS LES FAMILLES

Département du Var - FONJEP

Description de l'activité de soutien éducatif et familial.

Durant l'année scolaire 2021-2022, le soutien pédagogique, éducatif et familial s'est déroulé en journée de 9h30 à 12h et de 14h00 à 18h30 le mercredi ainsi que le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi en soirée de 16h30 à 18h30 dans deux locaux situés dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à La Seyne sur Mer.

79% du public habite les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville de La Seyne sur Mer.

Plus d'un participant sur trois (17/47 soit 36%) habite le grand ensemble HLM de Berthe. Ils ont bénéficié d'actions d'accompagnement et de soutien régulières (312 participations individuelles).

43% du public (20/47) habite le centre-ville de la Seyne qui est un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville ou la cité de la Présentation (3) (QVA). Ils ont bénéficié d'actions d'accompagnement et de soutien régulières (250 participations individuelles).

L'Equipe éducative a proposé 675 heures de **soutien et d'accompagnement liés à la scolarité** auprès de 47 personnes, **des activités collectives éducatives** (84 participation individuelles) aux enfants et adolescents (16) parfois aux parents (6) et enfants réunis, un soutien au rôle éducatif des parents (180 heures de participation individuelle), une médiation familles-établissements scolaire via des rencontres dans les écoles et collèges.

Tout au long de l'année, l'Equipe éducative a été aidée par 2 jeunes volontaires du service civique, et 1 stagiaire en formation d'Éducateur spécialisée (3^{ème} année), une Monitrice Educatrice en contrat de professionnalisation et un bénévole afin de proposer aux enfants un soutien pédagogique personnalisé, permettant d'individualiser des séances d'aide pédagogique facilitant ainsi les apprentissages de base tels que la lecture ou le calcul.

Présentation du public bénéficiaire de l'action.

Durant l'année scolaire 2021-2022, l'action de soutien éducatif et familial a concerné **47 personnes**, c'est à dire 10 enfants, 14 adolescents et 23 parents. Elle a représenté 666 participations individuelles et 902 heures d'activités et d'accompagnement. Les bénéficiaires du soutien éducatif et familial sont les enfants (42%) scolarisés en école primaire, puis les adolescents (58%) scolarisés en collège.

18 familles représentant **24 enfants et adolescents et leurs parents** ont bénéficié d'un soutien pédagogique et éducatif **personnalisé continu et soutenu durant plusieurs mois**. La durée médiane de participation des participants s'établit à 6 mois.

Les familles ont été orientées par les services sociaux (54% soit 13/24) et les établissements scolaires (12,5% soit 3/24). Les familles se sont aussi présentées spontanément (33% soit 8/24) dans le service, suite au bouche à oreille entre parents et entre enfants et adolescents.

La majorité des participants vit dans une famille monoparentale (15/24, soit 63%).

Un quart des participants vit dans une famille nombreuse de 3 enfants et plus (6/24 soit 25%). 71% des participants (17/24) vivent dans une famille où le ou les parents ne travaillent pas. Aucun participant ne vit dans une famille où les deux parents sont actifs en emploi (0/24).

Les résultats de l'action

L'auto-évaluation des accompagnements personnalisés a concerné 21 enfants et adolescents qui, en majorité, ont participé à l'action durant au moins 7 mois durant l'année scolaire 2021-2022.

La majorité des participants et leurs parents ont fait évoluer positivement leur situation scolaire et éducative.

87,5% des accompagnements personnalisés ont produit un changement positif allant dans le sens d'une meilleure intégration scolaire des enfants et des adolescents, d'un dialogue éducatif plus apaisé entre parents et enfants et d'une communication moins conflictuelle avec les établissements scolaires (a atteint au moins un des huit principaux objectifs de l'action : 17 ; amélioration : 4, soit 21/24)

La majorité des enfants et adolescents a accepté le dialogue éducatif avec l'Éducatrice et la sollicite comme adulte significatif de son environnement social (79%), **a fait évoluer son attitude face aux tâches scolaires et a fait évoluer ses résultats scolaires** (62,5%).

L'action de soutien éducatif et familial a permis de soutenir les parents dans le développement de leur rôle éducatif auprès de leur(s) enfant(s) (42%) et de développer leur participation au **projet de réussite scolaire de leurs enfants** en accordant davantage de temps, d'attention à la vie scolaire de leurs enfants (33%).

L'action a permis de faire évoluer positivement les relations problématiques des enfants et adolescents entretenues avec leurs pairs et avec leurs parents (58%).

LA PARTICIPATION AU PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE DE LA VILLE DE LA SEYNE-SUR-MER

Caisse des Ecoles de La Seyne sur Mer

Durant l'année 2022, l'Equipe éducative de l'APEA a travaillé auprès de **37 familles en difficulté éducative et scolaire** représentant 44 enfants et adolescents en difficulté dans les Ecoles primaires et les Collèges de La Seyne sur Mer dans le cadre du Programme de Réussite Educative.

Les enfants et adolescents ont bénéficié pour la majorité d'entre eux (26/44 soit 59%) de 6 mois d'accompagnement éducatif et scolaire personnalisés, à raison d'une à deux séances pédagogiques chaque semaine dans l'espace pédagogique attendant au Point Écoute au 5 avenue Garibaldi pour les 16 enfants des familles habitant le Centre-ville ou un autre quartier et dans l'Espace pédagogique de la Villa Andrieu pour les 29 enfants des familles habitant le grand ensemble HLM de Berthe.

Durant l'année 2022, **trente-sept familles, représentant 44 enfants et adolescents, ont bénéficié de 1032 séances individualisées et 1610 heures de participation au soutien éducatif et scolaire.**

L'accompagnement éducatif et scolaire des familles prises en charge dans le cadre du PRE

Ce sont 44 parcours de réussite éducative qui ont été réalisés en 2022, dont 31 évaluables soit davantage que l'objectif prévu. La durée moyenne s'établit à 6,9 mois.

L'autoévaluation de l'accompagnement des parcours de réussite éducative permet de faire plusieurs constats.

La plupart des enfants accompagnés régulièrement (23/31 soit 74%) ont fait évoluer leur situation éducative et scolaire.

74% des participants ont atteint pleinement au moins un des sept objectifs sur le plan éducatif et scolaire et 26% (8/31) ont atteint au moins un objectif partiellement.

Du point de vue des enfants et adolescents, ils ont retrouvé une motivation pour les apprentissages scolaires et ont fait évoluer positivement leurs résultats scolaires (84%, objectif atteint 7/31 ; amélioration : 17/31)).

Les enfants et les adolescents ont pris confiance en leurs capacités (61%, amélioration :19/31). Ils acceptent d'effectuer régulièrement leur travail scolaire (objectif atteint : 5/31 ; amélioration : 17/31, soit 71%) et ont développé leurs compétences scolaires (18/31, 58%).

Les enfants ont pu faire évoluer une relation problématique avec leurs parents, avec l'école et aux autres (20/31, 65%). Ils se signalent moins dans l'Etablissement par leurs comportements inadaptés (amélioration : 8/31, 26%).

Les familles ont trouvé les soutiens nécessaires pour remédier aux problématiques associées à l'échec scolaire, ont pu consulter un professionnel de santé pour dépister ou traiter une difficulté (objectif atteint : 15/31 ; amélioration :5, soit 20/31, 64%).

Du point de vue des parents, ils ont pu renforcer leur position et leur rôle éducatif (objectif atteint : 4 ; amélioration : 14, 18/31, soit 58%).

Ils ont fait évoluer un modèle relationnel très autoritaire ou très permissif.

Les familles ont pu **renouer un dialogue apaisé et plus constructif avec les établissements scolaires** (objectif atteint : 6 ; amélioration : 11, 17/31, soit 55%).

Les parents ont fait évoluer leur participation au projet de réussite scolaire de leurs enfants, en accompagnant régulièrement les enfants à l'Espace Pédagogique et en participant à des tâches d'encadrement du travail scolaire de leurs enfants (objectif atteint : 4 ; amélioration : 10, soit 14/31, soit 45%).

En 2022, les enfants, préadolescents et adolescents et leurs parents ont bénéficié de coordinations et de mise en relation avec un partenaire (plus de 250 participations individuelles).

DISPOSITIF PARTENARIAL DE PRISE EN CHARGE EDUCATIVE DES COLLEGIENS EXCLUS TEMPORAIREMENT ET DE LEUR FAMILLE

Cité Éducative ANCT – Conventions partenariales collèges de La Seyne, Six-Fours et Sanary

L'action réalisée constitue une action de prévention du décrochage scolaire qui est une priorité nationale et européenne et inscrite comme un des principes directeurs de la circulaire de rentrée 2010 de l'Éducation nationale. L'action a été initiée dans le cadre des expérimentations académiques l'année scolaire 2011-2012 concernant la prévention du décrochage scolaire, puis s'est poursuivie dans le cadre du Programme de Réussite Éducative puis de l'appel à projets Cité Éducative.

En 2022, 12 adolescents, 9 garçons, et 3 filles ont participé au dispositif de remobilisation scolaire des collégiens temporairement exclus et de leur famille.

Ils sont âgés de 11 à 16 ans (âge moyen : 13 ans). Trois établissements de la Seyne sur Mer ont participé à l'action : le collège Marie Curie (3), le collège H. Wallon (3), l'Herminier (1). Le collège de La Guicharde à Sanary a orienté un adolescent. Le collège Font de Fillol à Six-Fours a orienté trois adolescents. L'évaluation des résultats a concerné 11 adolescents.

Le Contrat d'accompagnement éducatif a été signé à chaque fois par le(s) parent(s), l'adolescent, le Collège. La famille (parents et collégiens) a reçu un emploi du temps de l'APEA (100%) couvrant la période d'exclusion scolaire de l'adolescent.

Remobilisation des adolescents, soutien éducatif aux parents, prévention de l'exclusion et de l'échec.

Les collégiens ont respecté l'emploi du temps proposé (pleinement : 73% ; partiellement : 27%). Le collège a fourni aux adolescents des tâches scolaires à réaliser (45,5%). Les adolescents ont **réfléchi sur leurs actes et sur leurs conduites à l'origine de leur exclusion temporaire (objectif atteint pleinement : 45% ; partiellement : 27%)**. Ils ont réalisé que leurs conduites avaient dépassé les limites acceptables par l'adulte (pleinement atteint pleinement : 18% ; partiellement : 45%).

Le(s) parent(s) a (ont) participé et facilité la prise de conscience par les adolescents des motifs de leur exclusion (objectif pleinement atteint : 45% ; partiellement : 45%).

Les adolescents ont réalisé les tâches pédagogiques proposées par l'Équipe ou fournies par le Collège (objectif atteint pleinement : 18%, non réalisée : 9%, non prévu : 73%). 36% ont accepté de se remobiliser autour de leur travail scolaire. Ils ont accepté d'autres tâches pédagogiques (36%). Les adolescents se sont projetés dans une orientation scolaire et professionnelle quand leur âge s'y prêtait et certains ont entamé des démarches auprès d'un CFA pour démarrer l'apprentissage d'un métier (pleinement : 36% ; partiellement : 36% ; non réalisée : 18%, ne se pose pas : 9%)

Une majorité de participants à la prise en charge adolescents, en situation d'oisiveté en dehors du temps scolaire, a commencé durant la prise en charge à rechercher un club ou une structure de loisirs (objectif atteint pleinement : 0%, atteint partiellement : 36%, non réalisée : 9%, ne se pose pas : 55%).

72% des adolescents ont repris leur scolarité dans une optique de bonne réintégration (objectif atteint pleinement : 45% ; partiellement : 27% ; non renseigné : 27,2%). Le(s) parent(s) ont été encouragés à réaliser l'inscription de l'adolescent à une structure d'aide aux devoirs (objectif atteint (45%) ainsi qu'auprès d'une structure de loisirs (36%). La coordination avec les établissements a favorisé une bonne réintégration scolaire de l'adolescent (82%).

Un **bilan de la prise en charge** a été réalisé par l'APEA avec la famille (objectif atteint : 64%). Les éléments du bilan écrit ont été coconstruits. Le bilan a donné lieu à un écrit dans les jours suivant la prise en charge et transmis au collège concerné. Dans ce bilan, il a été décidé de réaliser des actions de soutien éducatif pour faire suite à la prise en charge (objectif atteint pleinement ou partiellement : 82%).

A l'issue de la prise en charge, le travail auprès des familles a été poursuivi en suivant les perspectives tracées au moment du bilan de la prise en charge réalisée durant l'exclusion scolaire : l'adolescent participe à un soutien scolaire (objectif atteint : 9%) et le parent soutient cette inscription en l'accompagnant dans la structure (9%). Le parent a fait les démarches pour l'inscription en centre de loisirs ou en club (objectif atteint pleinement : 9%). Les adolescents participent à des activités de socialisation en club (objectif atteint : 27%).

Plusieurs adolescents ont accepté de consulter un psychologue au sujet de leur mal-être et/ou de leurs difficultés à gérer leurs émotions et à entretenir des relations pacifiées avec leurs pairs et avec les adultes (objectif atteint pleinement : 27% ; partiellement : 9%).

La nécessité pour les parents de consulter un professionnel de santé ou un partenaire pour faire évoluer une situation personnelle et familiale a concerné un parent sur quatre (objectif atteint : 27% ; partiellement : 18%).

La mobilisation du FONDS D'AIDE AUX JEUNES (F.A.J.)

Métropole TPM - Département du Var (UTS LSSB)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est mobilisé par les équipes de prévention pour les jeunes de 18 à 25 ans dans le cadre de 3 types d'aides : les secours d'urgence, les aides mensuelles et les aides mensuelles avec accompagnement qui associent un accompagnement socio-éducatif de plusieurs mois à l'aide matérielle attribuée. Au 1^{er} janvier 2020, le dispositif du FAJ a connu un transfert de compétences s'agissant des territoires de la communauté d'agglomération TPM amenant l'association à solliciter les aides auprès de cette collectivité pour les publics accompagnés sur La Seyne ou Six Fours et via le Département (UTS Littoral Sud Sainte Baume) pour ceux de Sanary par exemple. Au total en 2022, l'APEA a sollicité le FAJ pour soutenir **53 jeunes** représentant **74 dossiers**.

Le public concerné

Les 18 - 21 ans constituent la majorité (71%) du public bénéficiaire d'un soutien du FAJ (22-25 ans : 29%) et notamment les bénéficiaires d'un secours d'urgence. Les ruptures affectent encore les plus jeunes. La précocité des ruptures est un indicateur des difficultés importantes des familles (pauvreté monétaire et/ou séparation des conjoints).

Le FAJ a été sollicité pour les jeunes hommes (55%) et pour les jeunes femmes (45%).

Les jeunes sont en majorité sans ressources, le plus souvent hébergés de façon précaire, hébergé par l'association dans le cadre de l'ALT (6%) ou encore sans domicile fixe (10%). Un quart du public jeunes vivent encore au domicile familial et un quart du public vit en logement autonome mais rencontrent des difficultés de maintien dans leur logement. Ils sont sans emploi ou en situation d'insertion professionnelle ou encore reconnu dans l'incapacité de travailler, sans qualification professionnelle (un tiers), ou faiblement diplômés (niveau V : un quart). Une minorité est en stage d'insertion ou en en cursus de professionnalisation via un contrat d'apprentissage.

L'aide matérielle du F.A.J. a été sollicitée une seule fois pour la majorité du public. En revanche les équipes de prévention spécialisée ont sollicité à plusieurs reprises le F.A.J. pour un tiers du public.

Les aides mobilisées

Le Fonds d'Aide aux Jeunes a été sollicité majoritairement (62/74 soit 84%) sous la forme de secours pour répondre aux besoins de première nécessité. L'aide à la subsistance a d'ailleurs motivé la réalisation la totalité des dossiers.

Douze dossiers ont pris la forme d'une aide mensuelle sans accompagnement (11) et avec accompagnement (1) social dans le but de soutenir les démarches d'insertion des jeunes en difficulté.

S'agissant des secours d'urgence, le montant de l'aide accordé a majoritairement été conforme à celui demandé, à savoir 100 € (60/62). Pour les autres dossiers, l'aide a été ramené à 60 e et 80€.

Concernant les aides mensuelles avec (1 dossier) ou sans accompagnement (11 dossiers), le montant médian de l'aide financière accordé (250 €) représente **62,5%** du montant médian de l'aide demandée (400 €).

Evaluation de l'impact des aides et de l'accompagnement associé

Durant l'année 2022, sur les 62 dossiers de secours d'urgence, 51 dossiers ont été évalués.

Les objectifs ont été totalement atteints totalement pour 59% (30/51) et partiellement pour 33% (17/51). Les jeunes ont pu répondre à leurs besoins de 1^{ère} nécessité et entamer ou se maintenir des démarches d'insertion. Un dossier n'a pas atteint les objectifs.

Pour les aides mensuelles, cinq ont été évaluées en 2022. Deux jeunes ont atteint totalement les objectifs et trois jeunes les ont atteints partiellement.

OPERATION « TON ETE + »

Etat - Métropole TPM - Ville de La Seyne - Toulon Habitat Méditerranée

1 - Présentation de l'opération

L'action « Bouge ton été » initiée à l'été 2015 a été reconduite en 2022 sur les 2 mois d'été pour la 8ème année consécutive. En 2022, l'action a été réalisée par plusieurs associations présentes dans les QPV qui ont coopéré : APEA, AMIQ, MAEFE, le Centre Social et Culturel Nelson Mandela, l'association Femmes dans la Cité, par le Service Municipal Jeunesse ESAJ et le BIJ. Les associations et services coordonnés ont repéré et mobilisé des enfants, des adolescents et leurs parents, restés sans activité durant l'été dans leur quartier dans le but de faciliter leur participation à des animations sur site, à des activités jeunesse adaptées, à des sorties piscine en famille et à des sorties à la plage en autonomie.

Ils sont allés au-devant des enfants, des adolescents et de leurs parents qui restent dans leur quartier durant l'été afin de les mobiliser pour favoriser les sorties familiales à la piscine :

- Repérage et mobilisation des familles restées sans activité
- Remise de tickets d'entrée de piscine et de tickets de bus pour la réalisation de sorties familiales à la piscine.
- Remise de tickets de bus pour la réalisation de sorties à la plage en autonomie.

Les Responsables de structures de l'APEA ont assuré tout l'été la remise fractionnée des titres de transport et entrées de piscines aux structures participantes à l'action. Ils ont également recueilli auprès des structures participantes les éléments d'information nécessaires à la réalisation d'un bilan quantitatif de l'action.

2 - Les résultats obtenus

950 participants représentant 300 familles étaient prévus et ce sont **1397 personnes représentant 455 familles** qui ont participé durant l'été 2022. Mille deux cent cinquante entrées piscines (1 250 dont 1187 renseignées) et trois mille tickets de bus (3 000 dont 2879 renseignés) ont été remis aux familles comme prévu.

PRÈS DES DEUX TIERS DES PARTICIPANTS (64,7%) ont pu réaliser une ou plusieurs **SORTIES A LA PISCINE EN FAMILLE** favorisée par la remise de tickets piscine associés à des tickets de bus pour les familles les plus éloignées de la piscine. **PRÈS D'UN PARTICIPANT SUR DEUX (661/1397, soit 47,3%)** a pu se rendre une ou plusieurs fois **A LA PLAGE EN AUTONOMIE** en bénéficiant de tickets de bus (trajet AR).

Les adolescents (12-17 ans) ont été les premiers bénéficiaires de l'opération avec 29,4% des participations individuelles. Les enfants (<6-11 ans) ont représenté la seconde composante du public avec 28% des participations individuelles puis les jeunes majeurs (16,1% des participations individuelles). Les parents ont représenté 25,5%, (âge non renseigné : 1,2%). Tous âges confondus, le public est féminin à 54% et masculin à 45% mais parmi les jeunes de 0-25 ans, le public est autant masculin (50,5%) que féminin (49,5%).

Les personnes habitent les secteurs urbains La Seyne Berthe (64,2%) et La Seyne centre (21,7%) ou les cités hlm proches du centre (7,5%) et 3,8% un autre quartier de La Seyne sur Mer, voire une commune voisine (2,1%).

De plus, L'Equipe éducative de prévention et de médiation sociale de l'APEA a réalisé durant l'été 2022, dans le cadre de l'opération « quartiers d'été », 42 actions (Point écoute mobile de prévention des conduites à risques, accompagnements individuel et familial vers les « colos apprenantes », activités physiques de plein air et accompagnement à des événements culturels, sorties familiales).

L'opération a permis de prévenir le désœuvrement des enfants et des adolescents en favorisant les sorties en famille et les déplacements vers les lieux de baignade encadrés par les adultes. Les familles en grandes difficultés matérielles ont été priorisées et le dialogue entretenu avec les familles a permis que l'opération se déroule dans de bonnes conditions. Elle a contribué à la tranquillité publique dans les cités HLM de Terres du Sud Habitat qui a participé au financement de l'opération) et les QPV de la Seyne durant la période estivale. Cette opération a aussi présenté l'avantage de pouvoir rencontrer des familles en grande difficulté ne partant pas en vacances, nouvellement installées et « éloignées » des institutions.

Cette opération réalisée pour la huitième année consécutive est aujourd'hui bien repérée par les familles et relativement attendue. Cela dit cette année, dès le début du mois de juillet, les départs des familles en vacances dans leur pays d'origine ont été plus nombreux après deux années de limitations liées à la covid. La baisse du besoin de sorties familiales a été plutôt sensible durant le mois d'août.

Cette année 55% du public bénéficiaires de l'action n'est pas inscrit dans une structure de loisirs en dehors du temps scolaire. L'année dernière la proportion de bénéficiaires de l'action non-inscrits dans une structure était nettement inférieure, soit 45,4%.

Au regard de cet indicateur, on peut dire que l'action a réussi à aller vers les familles dont les enfants ne participent pas à des activités de loisirs en structure durant leur temps libre.

Les BOURSES V.L.J. (Vacances Loisirs Jeunes)

Département du Var

Au cours de l'année 2022, les équipes de Prévention Spécialisée ont pu mobiliser le **dispositif de soutien financier pour l'inscription des jeunes dans des activités de développement social** tels que les clubs sportifs ou structure de loisirs : les **bourses Vacances Loisirs Jeunes du Département**. A noter que ce dispositif a été remplacé par la saisine en directe des Aides Individuelles Jeunesse toujours auprès du Département à compter de juin 2022.

Au total, **36 dossiers élaborés pour soutenir 36 jeunes** ont été validés par le Département. A noter que les conditions d'attribution des bourses ont été révisées de sorte qu'une seule enveloppe par enfant et par année civile ne peut être attribuée, sur la base d'un devis établi par l'organisme (sportif, culturel ou de loisirs) auprès duquel l'enfant est inscrit et selon une grille dépendant du quotient familial et par type d'inscription (activités sur site/séjour). Les bourses sont directement versées auprès des organismes au regard de l'effectivité de l'inscription et de l'assiduité de l'enfant.

Les enfants et adolescents bénéficiaires d'une bourse et de l'accompagnement éducatif et social de l'Equipe de prévention spécialisée vivent dans **des contextes familiaux très difficiles** sur le plan matériel et/ou affectif. Souvent un seul parent élève plusieurs enfants avec le RSA ou un contrat de travail à temps partiel ou à durée limitée.

La précarité et la faiblesse des revenus interdisent les loisirs familiaux et entraînent des frustrations et des tensions qui débordent parfois le cadre familial et s'expriment par de l'agressivité au collège ou dans le quartier. Elles s'expriment aussi par des conduites à risques ou par un repli sur soi, une perte de confiance en soi et dans les autres dans des situations personnelles déjà troublées par les changements et les questionnements propres à l'adolescence.

Les garçons ont représenté une majorité du public (21/36 soit 58%) et les filles un peu plus d'un tiers (15/36 soit 42%). Les adolescents âgés de 11 à 15 ans (18/36 soit 50%) ont représenté la majorité du public. Près de la moitié du public (17/36 soit 47%) est âgée entre 6 et 10 ans, Un jeune est âgé de 16 ans.

Les bourses ont **soutenu les projets de sports et de loisirs des jeunes habitant majoritairement les cités HLM du quartier Berthe** de la Seyne sur Mer (33/36 soit 92%) mais aussi le centre ancien (8%).

Les bourses ont soutenu d'abord les **inscriptions en centres de loisirs** associatifs ou municipaux pour des inscriptions sur site (26/36). De plus 10 bourses individuelles ont été mobilisées pour une inscription en séjour dans le cadre de l'opération « colo apprenantes » durant l'été.

Le coût moyen d'un projet par jeune s'établit à 434,24 euros cet année. **L'aide apportée par une bourse VLJ a été d'un montant moyen de 226,53€ soit 52,2% du coût moyen d'un projet.**

Cela dit **les projets d'inscription sur site ont été financé à hauteur de 64%, les familles ont participé à hauteur de 36%**. Les projets d'inscription aux colos apprenantes ont bénéficié de financements complémentaires à l'aide VLJ et à la participation des familles.

Les résultats de l'action

Les inscriptions ont permis aux jeunes de s'épanouir dans leurs activités extra scolaires et d'atteindre les objectifs de socialisation, de mieux-être, d'évolution de leur comportement et d'une meilleure intégration.

Les jeunes se sont bien investis dans leur projet d'accès aux loisirs ou au sport en structure. Ils se sont montrés assidus dans les entraînements sportifs ou dans la fréquentation des structures de loisirs.

La plupart ont trouvé dans ces activités et structures un moyen de socialisation et d'épanouissement personnel hors d'un contexte familial souvent affecté par les difficultés et l'isolement

Les Chantiers « Educ'active Jeunes TPM »

Métropole TPM

Présentation de l'action modifiée

Les accompagnements individualisés se sont mis en place à partir de la rentrée (septembre 2022) au fur et à mesure des rencontres de jeunes en ruptures. Le travail s'est prioritairement déroulé dans le milieu de vie sur le démarrage de l'accompagnement afin de créer un lien de confiance : rue, espace extérieur du lieu d'habitation, domicile ou lieu d'hébergement pour progressivement les conduire vers des rencontres sur le service et formaliser un projet d'accompagnement notamment avec l'appui de la mobilisation du FAJ. Les rencontres à minima une fois par semaine sur le lieu de vie (journalière pour certains) sont ensuite poursuivies sur cette régularité au travers d'entretiens sur le service ou d'accompagnements.

Les besoins des jeunes en ruptures

Le public est féminin au deux tiers et masculin pour un tiers. Les filles sont plus fréquemment âgées de 22 à 25 ans (4/7), alors que les garçons sont très majoritairement âgés de 18 à 21 ans.

Le besoin le plus fréquent des jeunes en ruptures est le besoin d'attention d'un « adulte significatif » (91%). Les jeunes en ruptures cherchent « un lieu ressources » et « un professionnel », tous deux accessibles, où ils pourront bénéficier d'une attention particulière à leur situation d'urgence (82%).

Les besoins des jeunes en ruptures sont nombreux tant ils sont démunis quand survient la rupture d'avec le milieu familial ou amical qui pourvoyait à la satisfaction des besoins élémentaires.

Les filles et les garçons partagent les cinq principaux besoins suivants : Le « besoin de l'attention et du soutien d'un adulte "significatif" »,

« le besoin d'accéder régulièrement à un lieu et à des personnes ressources pour faire évoluer une situation de rupture », « le besoin d'accéder à l'emploi ou à la formation »

« le besoin de trouver le soutien de partenaires adaptés, notamment pour l'accès aux droits et aux services publics » et « le besoin de pouvoir accéder "à la demande" (sans rendez-vous) aux conseils éducatifs ». Les jeunes femmes se distinguent des jeunes garçons par un besoin plus fréquent d'hébergement (+32 pts), un besoin plus fréquent de ressources financières (+32 points), un besoin plus fréquent d'accès au logement ou de maintien (+22 points). Ont été uniquement exprimés par les jeunes femmes : les « besoins d'accéder à la prévention, au dépistage et/ ou aux soins » et « le besoin d'un soutien pluriprofessionnels ». Les jeunes hommes cumulent moins de problématiques ou plus exactement les mettent moins souvent en résolution simultanée.

Ainsi les besoins d'hébergement (25%), de logement (25%), de ressources financières (25%), de scolarité (25%), de médiation dans les démarches administratives (25%) ou de médiation dans leurs relations avec leur environnement social et familial (25%) ont concerné un quart de l'effectif masculin.

Les réponses aux besoins

Nous avons sollicité le FAJ pour onze jeunes. La somme moyenne accordée a été de 377 euros en moyenne pour 410 euros en moyenne demandés.

Une activité collective de randonnée à la journée a été proposée à plusieurs jeunes en ruptures dont une jeune femme participant à l'action « éduc'active ».

L'action « Parcours éduc'active Jeunes TPM » réalisée ici a fait suite à une expérimentation conduite en 2021 avec le concours de la Métropole mobilisant alors le support de « chantier éducatif » et permettait une rémunération des heures d'activité via une association intermédiaire.

Ce dispositif ne pouvant plus être utilisé à ce jour en raison d'une modification législative, l'action « parcours éduc'active jeunes 2022 » a eu pour but de poursuivre une remobilisation dynamique d'un public jeune très éloigné des circuits de l'insertion et rencontrant des problématiques sociales multiples.

L'action s'est appuyée sur les aides financières du FAJ pour soutenir les démarches d'insertion.

On note sur le début du parcours une difficulté prévisible des jeunes à s'inscrire dans des actions collectives (rapport au groupe à travailler dans un second temps) et une discontinuité du rythme d'accompagnement pour les jeunes les plus en difficultés (cumuls de plusieurs problématiques). Ce phénomène se reflète d'ailleurs sur les trois premiers mois de l'action objet de ce bilan intermédiaire, la majorité des accompagnements ayant vocation à se poursuivre sur les mois suivants.

Plus-value de cette action

Cette action permet de développer un service complémentaire à ceux existants (actions éducatives et solidaires 12-17 ans et chantier d'insertion (18-25 ans)) et de répondre ainsi aux besoins spécifiques des jeunes majeurs démunis dont les problématiques multiples et intriquées ne peuvent être mises en résolution qu'au moyen d'un travail éducatif et social personnalisé, renforcé, et d'une durée potentielle de plusieurs semaines.

LE TRAVAIL INTER PARTENARIAL

Le partenariat a occupé une place importante dans l'activité éducative et sociale des équipes de l'APEA.

1 - Les équipes éducatives et sociales ont travaillé avec plus de **300 partenaires** présents dans l'agglomération couvrant **8 domaines d'activité** :

- la **Santé** (Point Ecoute Santé Jeunes de l'APEA, Centre CPAM de La Colombe, Centres d'Accueil Thérapeutique, CPAM, Médecins généralistes et spécialistes, Hôpitaux et cliniques...)
- l'**Hébergement** (SIAO, Foyers et CHR, Résidences Sociales ...)
- le **Logement** (Toulon Habitat Méditerranée, Propriétaires, Bailleurs sociaux, CIL Méditerranée, Collectif Hébergement Varois, Caisse d'Allocations Familiales, ...)
- la **Formation et l'Emploi** (Mission Locale, Employeurs, Pôle Emploi, Agences d'intérim, Centres de bilan et de formation, Associations d'aide à l'insertion...)
- les **Relations Familiales** (Associations et/ou services de prévention spécialisée, Associations locales AVEF, MAEFE, Femmes dans la cité..., Services de l'Aide Sociale à l'Enfance, équipes AEMO...)
- les **Loisirs** (lieux de divertissement : cinéma, théâtre, musées, piscines, Centre Social et Culturel de Berthe, centres de loisirs, Services Jeunesse, clubs de sport, ...)
- l'**Education Civique** (UTS et assistantes sociales de secteurs, Services publics, Mairies, Réseau Local Jeunes, FAJ, Tribunaux et services juridiques...)
- la **Scolarité** (écoles, collèges, lycées, Centre d'Information et d'Orientation, Mission Lutte contre le Décrochage Scolaire...)

Catégorisation du partenariat retenu par le Rapport Départemental de la prévention spécialisée	Nombre de personnes	% (ensemble de référence : 2015)
1 - Santé	420	20,8%
2 - Hébergement	70	3,5%
3 - Logement	243	12%
4 - Formation et Emploi	492	24,4%
5 - Relations familiales	482	24%
6 - Loisirs	536	26,6%
7 - Education civique (Services et Etablissements sociaux)	293	14,5%
7 - Education civique (Accès aux droits et services)	490	24,3%
8 - Scolarité	783	38,8%
Ensemble	2015	
Les lignes ne sont pas totalisables, car plusieurs partenaires ont pu être mobilisés pour une même personne		

2 - **Des relations de coopération régulières et soutenues** ont été entretenues avec **109 partenaires** soit près d'un partenaire sur quatre (109/345 soit 31,6%), dans le but d'ouvrir des perspectives d'évolution aux jeunes ainsi qu'aux familles.

Les accompagnements éducatifs et sociaux personnalisés du public ont nécessité pour **plus de la moitié des participants une mise en relation avec un partenaire adapté** (2015/2974, soit 67,7%).

Parmi eux, les partenaires du secteur de l'« **Education civique** », qui regroupe les acteurs du secteur « social et socio-éducatif » « les services de justice » et « les services publics au sens large » ont été saisis pour près de 40% du public. De même pour les partenaires liés à la « **Scolarité** » (38,8%).

Les partenaires liés aux « **Loisirs** » et ont été saisis pour plus d'une personne sur quatre (26,6%) et ceux liés aux « **Relations Familiales** » ont été saisis pour près d'une personne sur quatre (24%).

Les partenaires de la « **Formation et de l'Emploi** » ont également été saisis pour 24,4% du public.

Ont aussi été saisis les partenaires de la « **Santé** » pour un cinquième du public (20,8%), Enfin les partenaires du « **Logement** » et de « **Hébergement** » ont été mobilisés dans une moindre mesure (respectivement 12% et 3,5%).

Des conventions avec des partenaires opérationnels pour assurer des réponses globales et cohérentes aux publics : voir page suivante

LE TRAVAIL INTER PARTENARIAL

Partenaires	Actions en partenariat
Académie de Nice	Partenariat entre les établissements publics laïques d'enseignement et l'APEA (convention cadre)
Association Maison Intergénérationnelle de Quartier (AMIQ)	Développement personnel et social des enfants, jeunes et familles par la prévention éducative et l'accès aux loisirs
Association Citez des Talents	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des familles
Association Plein Soleil	Action éducative et parcours d'insertion coordonnés auprès des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance entre les missions de l'APEA et de Plein Soleil
Association Vivre En Famille (AVEF)	Prévention et soutien à la parentalité
Bibliothèques de La Seyne	Prêt de livres
CAF du Var	Consultation d'informations de la base Allocataires de la CAF du Var par l'intermédiaire de "Mon compte partenaire" (convention de service)
Campus Connecté La Seyne	Consortium 2021-2025 pour faciliter l'accès aux parcours d'enseignements supérieur
CCAS Six Fours	Coopération pour la prévention et l'accès au logement transitoire et l'autonomie des jeunes de moins de 25 ans
Centre Social et Culturel Nelson Mandela/Espace Jeunes Wallon	Promotion sociale et culturelle et prévention auprès des jeunes et des familles.
Centre Départemental de l'Enfance	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
CODES	Emprunt de matériel pédagogique pour les manifestations Santé
Collèges de La Seyne : Marie Curie, Paul Eluard, Jean l'Herminier, Henri Wallon	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
Collège Louis Clément - St Mandrier	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
Collèges de Six Fours : Font de Fillol, Reynier	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
Collège La Guicharde - Sanary	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
Femmes dans la cité	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des familles
Institut de Formation en Travail Social	Site qualifiant - accueil de stagiaires (convention cadre)
Lycées de La Seyne : Beaussier et Langevin	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
Lycée de la Coudoulière Six Fours	Coopération pour la prévention éducative, sociale et la santé des jeunes
MAEFE	Coopération pour le développement personnel et social des enfants, jeunes et familles par la prévention éducative et l'accès aux loisirs
Mission Intercommunale Action Jeunes	Coopération pour l'insertion sociale, professionnelle et prévention auprès des jeunes.
Moissons Nouvelles	Coopération pour la continuité de l'action éducative et des parcours des jeunes et des familles suivis en protection de l'enfance
Nouvel Horizon	Coopération et coordination pour l'amélioration de l'accompagnement des jeunes et des familles des quartiers à La Seyne
Pôle Emploi	Coopération locale entre Pôle emploi Var et l'APEA (dispositif IAE)
Réseau Mistral	Convention de partenariat et d'échange (CEJ-JR)
SIAO du Var	Conventions de partenariat instructeurs (demandes d'hébergement) et gestionnaire d'hébergement/logement adapté
SPIP du Var	Coopération pour la prévention éducative, sociale des jeunes et de leurs familles
SPIP du Var/Ville de La Seyne/MIAJ/APEA	Partenariat portant sur la prise en charge de personnes condamnées sur un poste de TIG de type insertion sur la commune de La Seyne-sur-Mer
Toulon Habitat Méditerranée	Convention de coopération pour la prévention et l'insertion durable des publics du parc social seynois
Ville de La Seyne - Services Jeunesse et Sport	Coopération technique pour l'animation, la prévention socio-éducative et la médiation sociale intergénérationnelle
Ville La Seyne - Ecole élémentaire Martini	Mise en place d'ateliers de développement des compétences psycho sociales classes de CM1-CM2 de l'Ecole élémentaire JB Martini
Ville de Six Fours - Services Enfance Jeunesse	Animation la prévention socio-éducative et la médiation sociale et intergénérationnelle
Ville de Sanary - Service Jeunesse et Sports, Education, CCAS, CLSPD	Coopération technique pour la prévention socio-éducative, l'animation, l'insertion et la santé des jeunes et des familles

Liste des bilans d'activités 2022

- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de La Seyne et de l'UTS au cours du 1^{er} semestre 2022
- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de La Seyne et de l'UTS au cours de l'année 2022

- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de Six Fours et de l'UTS au cours du 1^{er} semestre 2022
- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de Six Fours et de l'UTS au cours de l'année 2022

- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de Sanary au cours du 1^{er} semestre 2022
- Présentation synthétique des actions de Prévention, de Médiation Sociale et d'Insertion auprès des habitants de Sanary au cours de l'année 2022

PREVENTION ET INSERTION SPECIALISEES :

1 - Prévention Spécialisée La Seyne sur mer, Six Fours les Plages et Sanary sur Mer :

Etats statistiques d'activité semestriel et annuel - année 2022

Rapport d'activité unique pour les opérateurs de prévention spécialisée dans le Var - année 2022 (en cours)

2 - Action de médiation sociale :

Rapport d'activité annuel 2022 (en cours)

2bis - Programme de Médiation Socio Educative Lycéenne :

Notes de synthèses bimensuelles

Rapport d'activité annuel année scolaire 2021-2022 (bilan qualitatif du Compte-rendu Financier)

3 - Insertion Spécialisée des Jeunes :

a - Point Ecoute - Médiation - Santé :

Enquête en ligne de la CNAF pour les années 2021 et 2022

Rapport d'activité annuel 2022 dont actions ARS/MILDECA (en cours)

b - Actions Santé en réponse aux programmes de l'ARS/MILDECA

Bilan de l'action 2022 ARS (dans dossier de réponse à l'appel à projets 2023)

Bilan de l'action 2022 MILDECA (dans dossier de réponse à l'appel à projets 2023)

c - Chantier d'Insertion « Jeunes Environnement Solidarité »

Rapport d'activité annuel 2022

d - Hébergement Transitoire des jeunes en ruptures :

Rapport d'activité annuel 2022 (en cours)

e - Soutien éducatif et familial :

Rapport d'activité année scolaire 2021-2022 réalisé en juillet 2022

g - La prise en charge des exclusions temporaires :

Rapport d'activité annuel 2022 (en cours)

h - Participation au Programme de Réussite Educative de La Seyne sur Mer :

Rapport d'activité annuel 2022 (en cours)

i - Accompagnement social des jeunes pour l'accès au logement autonome :

Rapport d'activité annuel 2022 (en cours)

j - Opération Bouge ton été

Bilan de l'opération 2022

k - Chantiers Educatifs et Citoyens

Bilan intermédiaire de l'action parcours éducative TPM 202

SITE INTERNET DE l'APEA : <https://apea-var.fr>

ELEMENTS DU BILAN D'ACTIVITE 2022

PUBLIC PAR COMMUNE

La Seyne sur Mer	2 202	Sanary sur Mer	270
Six-Fours les Plages	363	Bandol	5
Toulon	61	Evenos	2
Saint-Mandrier sur Mer	30	Le Beausset	5
Ollioules	12	Le Castellet	6
La Garde	2	Saint-Cyr	2
Hyères	3		
La Valette du Var	1		
Le Pradet	1		
Sous-total	2 675	Sous-total	290
Métropole TPM	2 675	CC Sud Ste Baume	290
		Autres communes du Var	4
		Hors Département	5
		TOTAL GENERAL	2 974

PUBLIC PAR AGE ET PAR SEXE

	Garçons	Filles	Total
0 - 5 ans	30	22	52
6 - 11 ans	233	144	377
12 - 17 ans	533	347	880
18 - 21 ans	333	164	497
22 - 25 ans	191	105	296
26 et plus	329	543	872
TOTAL	1 649	1 325	2 974

PUBLIC PAR MISSION

Prévention équipes de la Seyne	1 699
Prévention équipe de Six-Fours	320
Prévention équipe de Sanary	259
Médiation Sociale	658
Médiation Éducative aux abords des Lycées	374
Point Écoute Médiation Santé	906
Actions de santé auprès des jeunes (ARS/MILDECA)	889
Hébergement (18 - 25 ans) (24 jeunes hébergés)	53
Accès au Logement (18 - 25 ans) (82 mesures)	124
Chantier d'Insertion (25 salariés en CDDI)	51
Soutien Éducatif dans les Familles (50/19 enfants)	77
Programme de Réussite Éducative (40 parcours)	140
Accomp' des collégiens exclus temporairement	12
Opération "Ton Été Plus"	1 385
Chantier Éducatif Citoyen	24
Fonds d'Aide aux Jeunes (50 aides et 11 Mesures)	53
Bourses Vacances Loisirs Jeunes (26 dossiers)	26

Association de Prévention

Et d'Aide à l'insertion

5, av. Garibaldi - 83500 La Seyne/mer

tel: 04.94.11.52.53 - fax: 04.94.11.52.57

e-mail: siege@apea-var.fr

site internet : https://apea-var.fr



Quelques numéros utiles

Agence Régionale de Santé (A.R.S. - Var)	04.13.55.80.10
Association Femmes dans la Cité	04.94.06.66.60
Association Vivre En Famille (A.V.E.F.)	04.94.06.67.34
AVASTOFA (La Seyne)	04.98.00.25.05
Bureau d'Information Jeunesse La Seyne (BIJ)	04.94.06.07.80
Caisse d'Allocations Familiales du Var	3 2 3 0
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	36.46
C.C.A.S. de la Seyne	04.94.06.96.46
C.C.A.S. de Sanary	04.94.88.50.70
C.C.A.S. de Six-Fours	04.94.34.94.50
Centre d'Examen de la Santé La Colombe	04.94.09.80.30
Centre d'Information et d'Orientation	04.94.10.87.86
Centre Médico-psychologique (Hôp. La Seyne)	04.94.11.31.78
Centre Social Nelson Mandéla	04.94.94.77.45
Comité Varois d'Éducation pour la Santé (CODES)	04.94.89.47.98
Commissariat de Police de la Seyne	04.98.00.84.00
Commissariat de Police de Sanary	04.94.88.53.30
Poste de Police de Six-Fours	04.94.10.14.50
Conseil Départemental du Var	04.83.95.00.00
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (ex D.D.C.S.)	04.94.18.83.83
Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités (ex D.I.R.E.C.T.I.E.)	04.94.09.64.00
Direction de la Jeunesse et des Sports du Var	04.94.18.83.83
Espace Jeunes Mandéla	04.94.64.17.69
Hôpital de la Seyne/mer	04.94.11.30.00
IFAPE Six-Fours	04.94.07.16.85
La Sauvègande (A.D.S.E.A.A.V. siège)	04.83.69.15.45
Mairie d'Ollioules	04.94.30.41.41
Mairie de Bandol	04.94.29.12.30
Mairie de Sanary-sur-Mer	04.94.06.95.00
Mairie de Sanary-sur-Mer	04.94.32.97.00
Mairie de Six-Fours-les-Plages	04.94.34.93.00
Mairie de Toulon	04.94.36.30.00
Mairie du Beausset	04.94.98.55.75
Maison de la Justice et du Droit	04.94.87.14.60
Maison des services publics	04.94.10.93.50
Mission Intercommunale Action Jeunes (M.I.A.J.)	08.26.88.68.10
Office HLM Six-Fours (Var Habitat)	04.94.98.03.10
Office HLM - Toulon Habitat Méditerranée	04.94.03.85.00
OMASE	04.94.62.80.15
Maison de l'Emploi - TPM	04.94.36.37.50
POLE EMPLOI La Seyne et Six-Fours	39.49
Préfecture du Var	04.94.18.83.83
Protection Judiciaire de la Jeunesse du Var	04.98.01.63.80
Réseau Mistral	04.94.03.87.00
Tribunal de Grande Instance de Toulon (standard)	04.94.09.60.00
Unité Territoriale Sociale La Seyne/St Mandrier	04.83.95.48.30
Unité Territoriale Sociale Six-Fours/Litt. Ste Baume	04.83.95.41.00
URGENCE - DETRESSE - AIDES	
Allo Enfance en Dangers	0 800 10 10 83
Défenseurs des Droits (Permanence de La Seyne-sur-Mer)	04.94.63.30.98
Centre Anti-Poisons	04.91.75.25.25
Police Secours	17
Pompiers	18
S.A.M.U.	15
S.I.A.O du Var	115
SIDA Info Services	0.800.840.800
Violences Femmes Info	39.19

MISSIONS - SERVICES - CONTACTS

Edition
mars
2023

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE

La Seyne-sur-Mer
Six-Fours-les-Plages
Sanary-sur-Mer

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES Jeunes en rupture

MÉDIATION SOCIALE

POINT ÉCOUTE SANTÉ JEUNES

HÉBERGEMENT ACCÈS AU LOGEMENT

CHANTIERS D'INSERTION JEUNES-ENVIRONNEMENT

RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Services fonctionnant dans le cadre des politiques publiques décidées et contrôlés par:

L'ÉTAT, PRÉFECTURE, ANCT, ARS, DDEIS, ...

La RÉGION SUD Provence Alpes Côte d'Azur

Le DÉPARTEMENT DU VAR: Dir. Enfance, Dir. Dpt Soc. et Insertion

La Métropole Toulon Provence Méditerranée

Les Communes: LA SEYNE/MER, SIX-FOURS, SANARY/MER

Les Dispositifs: CDV, CLSPD, PDI, PDI, PRSP, PMS,

Des Organismes: CAF, CPAM, CGET, DRJSCS, FONJEP, ...



Ville de
Sanary-sur-Mer



MEDIATION SOCIALE

intergénérationnelle, dans les espaces publics et extérieurs
Etat, Région Sud PACA, Département du Var, T.P.M.,
CLSPD, Contrat de Ville, Villes : La Seyne/Mer - Six-Fours.
*Préence socio-éducative de soir et de nuit et médiation sociale
dans les quartiers et cités.*

Les mardis et samedis d'Avril à Sept / d'Oct. à Mars
jusqu'à 23h00

*Programme Régional de Médiation assurant une présence
socio-éducative aux abords des établissements scolaires.*

Adresse: 60 rue Blanqui - 83500 La Seyne/Mer
Téléphone: 04.94.94.39.01

(Les mardis et samedis transfert d'appel automatique après 18h30)

Responsables de mission: **A. LE GALL et J-P. JEANNIOT**

Educateur référent: **Blaise CHRISTIN**

HEBERGEMENT TRANSITOIRE

Etat (DDETS) - Département du Var, Ville de La Seyne/Mer.

Jeunes de 18 à 25 ans en rupture familiale, de domicile

Adresse: 60 rue Blanqui - 83500 La Seyne/Mer
Téléphone: 04.94.94.39.01

Horaires: du lundi au vendredi: 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Capacité: 7 T2 à La Seyne et 2 studios à Six-Fours

Responsables de mission: **A. LE GALL et J-P. JEANNIOT**

ACCES AU LOGEMENT

Département du Var, Métropole T.P.M.

Jeunes de 18 à 25 ans en difficulté sociale

Adresse: 60 rue Blanqui - 83500 La Seyne/Mer
Téléphone: 04.94.94.39.01

Horaires: du lundi au vendredi: 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Responsable de structure: **Alain LE GALL**

Référénte de mission: **Cécile FERNANDEZ**

CHANTIER D'INSERTION

Etat - DDETS du Var, ,
Département du Var, Ville de La Seyne.

Jeunes de 18 à 25 ans

Adresse: 60 rue Blanqui - 83500 La Seyne/Mer
Téléphone: 04.94.94.39.01

Horaires: du lundi au vendredi: 09h00 - 12h00 / 13h00 - 17h00

Responsable de structure: **Alain LE GALL**

Toute correspondance doit être adressée à:

APEA, 5 AV. GARIBALDI - 83500 LA SEYNE/MER

PREVENTION SPECIALISEE

Educateurs de Rue

Région Sud PACA, Département du Var - T.P.M.,
Villes: La Seyne/Mer - Six-Fours-les-Plages - Sanary/Mer

*"Auprès des enfants, jeunes et des familles
en difficulté ou en rupture avec leur milieu"*

- Travail éducatif et contacts de rue
- Permanence d'accueil de secteur
- Actions éducatives et sociales

Horaires d'ouverture des services:

du lundi au vendredi 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Equipe "BERTHE" **04.94.94.88.06**

Adresse: "Les Roses" 642, av. J. Bartolini - La Seyne/Mer
Espace Guy Brody

Secteurs d'intervention: Résidences: L'Abricotier, Les Blés, Les
Coquelicots, Le Dattier, l'Épautre, Les Fleurs de Mai,
Floraisons, Les Grenadiers, Les Hameaux de Romane, Le
Jubilubier, Jules Renard, Les Lavandes, Les Lilas, Les Maïs, Les
Mimosas, Les Pivoines, Les Prairies, Les Roses, Le Sésame,
Villa Pergaud, Vendémiaire e, Berthe.

Responsable de structure: **Jean-Pierre JEANNIOT**

Equipe "CENTRE-VILLE" **04.94.94.39.01**

Adresse: 60, rue Blanqui - La Seyne/Mer

Secteurs d'intervention: Centre-Ville, Cités Présentation, Mont
des Oiseaux, la Rouve, La Maurelle.

Responsable de structure: **Alain LE GALL**

Equipe de SIX-FOURS / SANARY **04.94.25.16.07**

Adresse: Résidence "Aiguebelle"

429, Rocade des Playes - 83140 Six-Fours

Secteurs d'intervention: Centres - Villes et groupes HLM

de Six-Fours, Barras, La Coudoulière, Cités Renaudel, Reynier
Haut, Plein Soleil... et Sanary La Guicharde, Le Mortier, Les
Picotières, ...

Responsable de structure: **Jean-Pierre JEANNIOT**

En partenariat avec: La Métropole T.P.M. et

les UTS de La Seyne/St Mandrier et Littoral Sud/Ste Baume
participation aux dispositifs du Fonds d'Aide aux Jeunes

Contrat Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture

A.R.S. - D.R.E.E.T.S.

Jeunes (16 - 25 ans)

Éloignés du Service Public de l'emploi, rencontrant
des difficultés sociales et d'insertion professionnelles
(Hébergement, logement, mobilité...)

Référent CEJ-VR La Seyne Nord, Ollioules : Les Roses : 04.94.94.88.06

Référent CEJ-VR La Seyne Ctre, Sud, St Mandrier: Blanqui : 04.94.94.39.01

Référent CEJ-VR Six-Fours - Sud Ste Baume : Aiguebelle : 04.94.25.16.07

Responsable de Structure: **Jean-Pierre JEANNIOT, Alain Le Gall**

POINT ECOUTE SANTÉ - JEUNES

Etat (CAF du Var, ARS, MILDECA), Région Sud PACA
Département du Var, Villes: la Seyne/Mer - Six-Fours

*Jeunes et familles rencontrant des difficultés:
santé, conflits familiaux, fugue, mal-être, échec scolaire.*

- Ecoute, conseil, soutien parents-enfants-jeunes,
- Accueil par psychologue, éducatrices,
- Prévention des addictions et consommations à risques

Programmes Régionaux de Santé de l'ARS:

- Prévention des conduites à risques,
- Prévention de la violence de genre,
- Promotion de la santé auprès des jeunes,

Adresse: 5, av. Garibaldi - 83500 La Seyne/mer

Horaires: du lundi au vendredi: 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Educatrice référente: **Frédérique NAIVIN**

Psychologue: **Nicolas ORDONEZ**

Point Ecoute: **04.94.11.52.54**

REUSSITE EDUCATIVE

État, Département du Var, Caisse des Écoles de La Seyne
- Participation au Programme de Réussite Éducative,
- Accompagnement des jeunes exclus temporairement,
- Prévention du décrochage scolaire,...

En partenariat avec les Collèges et Lycées
de La Seyne, Six-Fours et Sanary

La Seyne Centre **04 94 11 52 54**

5, avenue Garibaldi - 83500 La Seyne/Mer

du lundi au vendredi 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Villa Andrieu **04.94.30.28.07**

Av. Rosa Luxembourg - 83500 La Seyne/Mer

Mercredi 09h30-12h00 / 14h00-18h30

lundi et vendredi: 14h00-18h30

Résidence "Aiguebelle" **04.94.25.16.07**

429, Rocade des Playes - 83140 Six-Fours

du lundi au vendredi 09h30 - 12h00 / 14h00 - 18h30

Educatrice référente: **Jacqueline ANDRÉINI**

Responsables de mission: **A. LE GALL et J-P. JEANNIOT**

DIRECTRICE:

Dominique PINETTI: 04.94.11.52.53

e-mail: direction@apea-var.fr

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEA

Présidente: Cristina De ROBERTIS

Vice-Présidente: Conception VALLARINO

Trésorier: Ahmed SLIMANI

Secrétaire: Henri PASCAL

Secrétaire adjoint: Marc ODER

